

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université de Ghardaïa

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE
Filière de Français



COURS D'INITIATION A LA LINGUISTIQUE

Elaboré par :

Dr. BASLIMANE Amal

Polycopié pédagogique destiné aux étudiants de 1ère année licence

Année universitaire : 2023-2024

SOMMAIRE

Introduction.....	03
Premier semestre	07
Premier chapitre : <i>De la grammaire à la linguistique moderne.....</i>	08
Cours n°01 : la Grammaire	08
Cours n°02 : la naissance de la linguistique.....	14
Chapitre II : <i>Les concepts généraux de la linguistique moderne.....</i>	20
Cours n°03 : Les dichotomies saussuriennes.....	20
Cours n°04 : Le signe linguistique	24
Cours n°05 : La langue comme système de signes	28
Deuxième semestre.....	34
Chapitre III : <i>la linguistique structurale.....</i>	35
Cours n°06 : La glossématique.....	35
Cours n°07 : Le fonctionnalisme du cercle de Prague.....	40
Cours n°08 : Distributionnalisme.....	46
Cours n°09 : La grammaire générative.....	51
Chapitre III : <i>Les branches de la linguistique au niveau micro.....</i>	54
Cours n°10 : La phonétique et phonologie	54

Cours n°11 : La morphologie	61
Cours n°12 : La syntaxe	67
Cours n°13 : La lexicologie	70
Cours n°14 : La sémantique	75
Chapitre III : Les branches de la linguistique au niveau macro	80
Cours n°15 : La sociolinguistique	80
Cours n°16 : La psycholinguistique	84
Cours n°17 : La pragmatique	89
Cours n°18 : La linguistique énonciative	93
Cours n°19 : L'ethnolinguistique	98
Bibliographie	103

INTRODUCTION

Ce document pédagogique, intitulé "Cours d'initiation à la Linguistique," est destiné aux étudiants de première année de licence en français. Son objectif principal consiste à présenter une perspective globale des aspects théoriques et pratiques de cette discipline. Il explore les concepts principaux de la linguistique structurale de Ferdinand de Saussure et des théories "post-saussuriennes". Par ailleurs, ce cours explore les contextes contemporains qui exercent une influence sur les perspectives linguistiques actuelles. Dans ce cadre, les étudiants auront l'opportunité de découvrir les diverses disciplines et courants de la linguistique, acquérant ainsi une familiarité avec les concepts clés et les théoriciens qui ont laissé leur empreinte dans l'histoire de ce domaine. Ce document pédagogique s'engage à offrir une vue d'ensemble des bases théoriques et pratiques de la linguistique, exposant les principales approches de l'analyse structurale, tant saussurienne que "post-saussurienne". De plus, il vise à explorer les contextes contemporains qui façonnent les conceptions linguistiques actuelles. Dans cette optique, l'apprenant est encouragé à développer sa connaissance des différentes disciplines et courants linguistiques à travers la compréhension des concepts fondamentaux et des contributions des théoriciens pionniers.

DESCRIPTIF DU COURS

- **Intitulé et code du Cours** : Initiation à la linguistique / **code** : UES 2.2
- **Unité d'enseignement** : Unité d'enseignement fondamentale.
- **Nombre de cours** : 19 cours et 19 séances de travail dirigé.
- **Volume horaire** : 01h30/semaine ; volume horaire semestriel : 22h30 ; volume annuel : 45 heures
- **Niveau** : 1ère année, licence LMD.
- **Pré-requis**
 - Savoir distinguer entre le langage écrit et le langage oral ;
 - Connaitre les bases de la communication ;
 - Avoir des connaissances de base de la grammaire ;
 - Savoir distinguer les branches de la linguistique à savoir la syntaxe, la phonétique, le lexique...

OBJECTIFS

Les cours théoriques et les travaux dirigés du module intitulé « Introduction à la linguistique » ont pour objectif d'introduire les étudiants aux principaux concepts de la linguistique. Ils cherchent à permettre aux étudiants d'identifier les éléments clés de cette discipline et d'analyser leurs interrelations. A l'issue de cette formation, l'étudiant sera capable de :

- 1- s'initier aux concepts de base de la linguistique structurale ;
- 2- se familiariser avec la terminologie de la spécialité ;
- 3- avoir un aperçu sur l'évolution de la linguistique ;
- 4- appliquer les connaissances acquises sur de mini corpus.

OUVRAGES DE REFERENCE

- Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, TEL, 1974.
- Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1980.
- Frédéric François, *La linguistique*, Paris, P.U.F., 1980.
- Georges Mounin, *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers, 1971.
- Georges Mounin, *La linguistique du 20e siècle*, Paris, P.U.F., 1975.
- Jacques Moeschler, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, A colin, 2000.

CONTENU

Premier semestre :

Chapitre I : *De la grammaire à la linguistique moderne*

- **Cours n°01** : la Grammaire
- **Cours n°02** : la naissance de la linguistique

Chapitre II : *Les concepts généraux de la linguistique moderne*

- **Cours n°03** : Les dichotomies saussuriennes
- **Cours n°04** : Le signe linguistique
- **Cours n°05** : La langue comme système de signes

Deuxième semestre

Chapitre I : *la linguistique structurale*

Cours n°06 : La glossématique

Cours n°07 : Le fonctionnalisme du cercle de Prague

Cours n°08 : Distributionnalisme

Cours n°09 : La grammaire générative

Chapitre II : *Les branches de la linguistique au niveau micro*

Cours n°10 : La phonétique et phonologie

Cours n°11 : La morphologie

Cours n°12 : La syntaxe

Cours n°13 : La lexicologie

Cours n°14 : La sémantique

Chapitre III : *Les branches de la linguistique au niveau macro*

Cours n°15 : La sociolinguistique

Cours n°16 : La psycholinguistique

Cours n°17 : La pragmatique

Cours n°18 : La linguistique énonciative

Cours n°19 : L'ethnolinguistique

Premier semestre

Cours n°01 : la Grammaire

Le contenu de la séance /objectifs spécifiques

- Comprendre les principales théories et leur impact sur la linguistique moderne ;
- Etudier les différentes époques de l'étude du langage ;
- Distinguer les deux approches d'étude de la langue à savoir la grammaire et la linguistique.

1. L'Histoire de l'étude de la langue

La linguistique est l'étude scientifique du langage et de ses différentes formes, structures et fonctions. L'étude du langage remonte à l'Antiquité, mais c'est au cours du 19ème siècle que la linguistique en tant que discipline scientifique a commencé à émerger.

La linguistique, en tant que discipline scientifique, n'a pas vu le jour du jour au lendemain. Elle est le fruit d'une longue évolution, qui remonte à l'Antiquité. Selon de Saussure, l'étude de la langue est passé par trois étape : la grammaire, la philologie, la linguistique.

1.1. L'époque de l'antiquité grecque

L'ancienne Grèce était particulièrement connue pour son intérêt pour le langage et la linguistique, avec des penseurs tels que Platon, Aristote et Héraclite qui ont tous abordé des questions linguistiques dans leurs travaux.

L'une des questions les plus fondamentales abordées par les philosophes grecs était la nature du langage lui-même. Platon, dans son dialogue Cratyle, a exploré la question de savoir si les mots avaient une relation naturelle avec les objets qu'ils représentaient. Il a également discuté de l'importance de la précision et de la clarté dans le langage, affirmant que les mots doivent être les images les plus précises possibles de la réalité qu'ils représentent.

Aristote, quant à lui, a étudié les différentes parties du discours et leur rôle dans la communication. Dans son livre De l'interprétation, il a exploré la question de savoir comment les phrases pouvaient être vraies ou fausses, en fonction de leur relation avec le monde réel. Il a également examiné la question de la traduction, en se demandant si des

mots dans une langue pouvaient toujours être traduits de manière précise dans une autre langue.

Un autre penseur grec important dans le domaine de la linguistique était Héraclite. Il a été l'un des premiers à suggérer que le langage était en constante évolution, affirmant que le logos (la parole) est toujours un processus de devenir, jamais un état stable.

L'importance de l'étude de la langue dans l'Antiquité grecque peut être vue dans l'importance accordée à l'éducation. L'enseignement de la grammaire, de la rhétorique et de la littérature était considéré comme essentiel à la formation d'un citoyen bien éduqué. Les écoles de rhétorique, en particulier, étaient très populaires, offrant des cours sur l'art de la persuasion et de la communication.

1.2. L'époque Latine et médiévale

À l'époque latine et médiévale, la linguistique a connu une nouvelle période de développement. Les langues latine et grecque étaient les langues de l'éducation et de la culture dans le monde occidental, et les penseurs latins et médiévaux ont abordé des questions linguistiques dans leurs travaux.

L'une des questions les plus fondamentales abordées à l'époque latine était la nature du langage et de la signification. Saint Augustin, l'un des plus grands penseurs latins, a écrit dans son livre *De Magistro* que les mots sont des signes des choses, et a exploré la question de savoir comment nous parvenons à comprendre la signification des mots. Il a également discuté de l'importance de la traduction, affirmant que « traduire, c'est comprendre ».

Au Moyen Âge, l'étude de la langue a été influencée par la pensée de la Grèce antique et de la philosophie chrétienne. Le philosophe et théologien Saint Thomas d'Aquin, par exemple, a abordé la question de la signification et de la communication dans son livre *De Veritate*. Il a affirmé que la signification des mots dépendait à la fois de leur relation avec le monde réel et de la façon dont les gens les utilisaient.

Un autre penseur important dans le domaine de la linguistique médiévale était Guillaume d'Ockham. Il a écrit sur la nature de la signification et de la vérité dans son livre *Summa Logicae*, affirmant que les noms ne signifient pas les choses elles-mêmes, mais seulement

leur signification. Il a également exploré la question de la traduction et de la précision dans les langues.

L'importance de l'étude de la langue à l'époque latine et médiévale peut être vue dans l'importance accordée à l'éducation. Les écoles et les universités étaient souvent associées à l'Église catholique, et l'étude des langues latine et grecque était considérée comme essentielle à la formation des clercs. Les universités médiévales offraient des cours de grammaire, de rhétorique et de dialectique, ainsi que des cours de théologie et de droit.

1.3. L'époque humaniste et classique

L'étude de la langue a été une préoccupation majeure des humanistes et des penseurs de la Renaissance, qui ont cherché à redécouvrir et à réinterpréter les textes antiques. C'est à cette époque que la linguistique est devenue une discipline à part entière, avec des penseurs tels qu'Érasme, Valla et Melanchthon, qui ont abordé des questions linguistiques dans leurs travaux.

L'un des objectifs de l'étude de la langue à l'époque humaniste était de retrouver la pureté et la clarté du latin classique. Érasme, dans son *De Copia*, a écrit sur l'importance de la variété lexicale et de la richesse du vocabulaire. Il a affirmé que « les mots sont les instruments de la pensée », et a encouragé les étudiants à développer leur vocabulaire pour mieux communiquer leurs idées.

Un autre penseur important de cette période était Lorenzo Valla, qui a écrit sur la grammaire latine et la philologie. Dans son livre *Elegantiae Linguae Latinae*, il a critiqué les enseignements traditionnels de la grammaire, affirmant qu'ils étaient basés sur des erreurs de compréhension et de traduction. Il a proposé une méthode de lecture plus critique, basée sur une compréhension précise de la signification des mots.

La question de la traduction était également importante à l'époque humaniste. Les humanistes cherchaient à traduire des textes antiques dans leur langue maternelle, souvent en utilisant des méthodes de traduction plus proches de la compréhension littérale que de la transmission de la signification. Comme l'a écrit Melanchthon dans son livre de grammaire latine, que la traduction doit être exacte, même si elle est littérale.

L'importance de l'étude de la langue à l'époque humaniste et classique peut être vue dans l'importance accordée à l'éducation. Les humanistes ont encouragé l'apprentissage du latin et du grec, ainsi que d'autres langues étrangères, comme moyen d'accéder aux textes antiques et à la culture classique. Les écoles et les universités ont été créées pour répondre à cette demande, et de nombreux manuels de grammaire et de rhétorique ont été produits pour aider les étudiants.

2. La grammaire comparée et la grammaire historique

La grammaire comparée et la grammaire historique sont deux branches importantes de la linguistique qui ont contribué à notre compréhension de l'évolution des langues et de leurs relations les unes avec les autres.

La grammaire comparée est une méthode de comparaison systématique des langues qui permet d'identifier des similitudes et des différences entre elles. Cette méthode a été développée au XVIIIe siècle par le linguiste allemand Johann Christoph Adelung, qui a proposé que les langues peuvent être classées en familles linguistiques basées sur leurs similitudes grammaticales. Les langues appartiennent à différentes familles, mais toutes sont unies par des liens qui prouvent qu'elles ont toutes une origine commune.

La grammaire historique, quant à elle, est l'étude de l'évolution des langues à travers le temps. Cette branche de la linguistique est basée sur l'idée que les langues changent constamment et que ces changements peuvent être observés dans les structures grammaticales des langues. Le linguiste français Antoine Meillet a écrit : "La langue est un organisme vivant qui évolue sans cesse. Les langues anciennes sont différentes des langues modernes, et les langues modernes sont différentes les unes des autres".

La grammaire comparée et la grammaire historique sont étroitement liées, car la comparaison des structures grammaticales des langues est souvent utilisée pour retracer leur évolution à travers le temps. Comme l'a souligné le linguiste allemand August Schleicher : "La grammaire comparée et la grammaire historique sont deux faces de la même médaille".

En effet, la grammaire comparée et la grammaire historique sont deux disciplines indispensables pour comprendre l'évolution des langues et leur relation les unes avec les autres. Grâce à ces deux disciplines, les linguistes peuvent retracer l'histoire des langues et découvrir des similitudes surprenantes entre des langues apparemment distinctes.

Ouvrages de référence

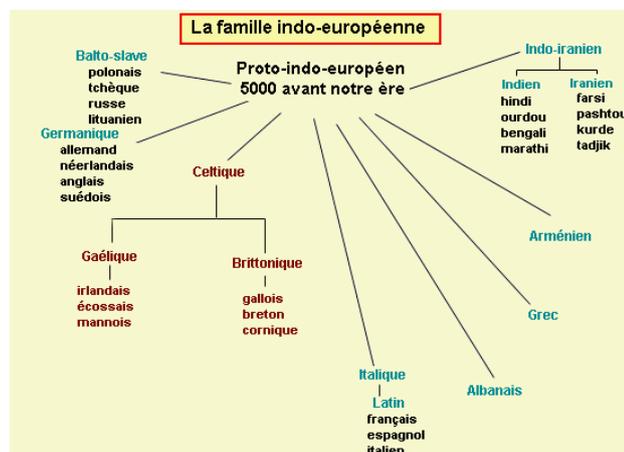
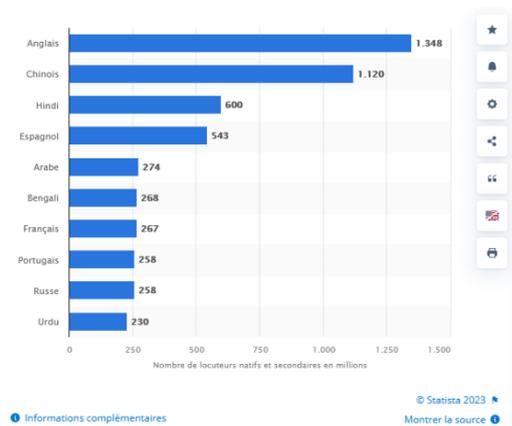
Léon Robin, « Perception et langage d'après le *Cratyle* de Platon », Dans La pensée hellénique (1967), pp 368 / 383

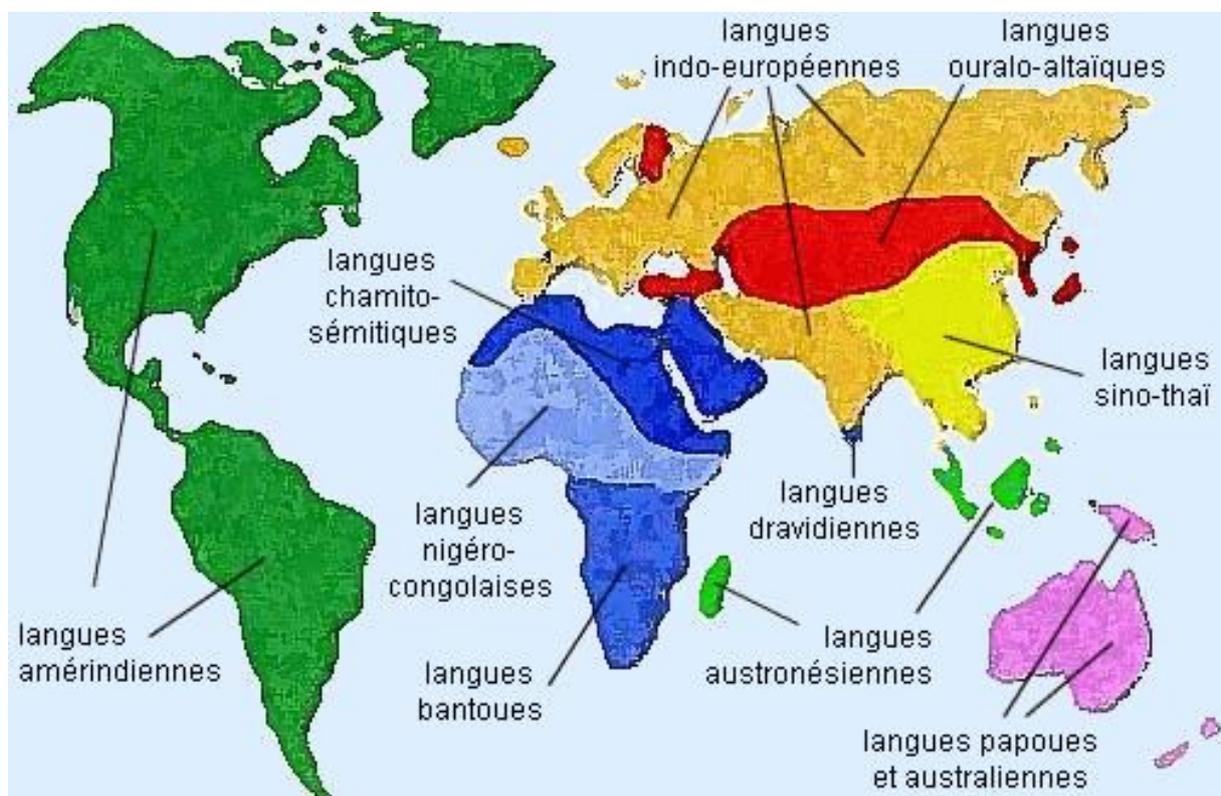
Mounin Georges, Clefs pour la linguistique, éditions Seghers, Paris 1971

Meillet Antoine, Linguistique historique et linguistique générale, Paris, Honoré Champion, coll. Linguistique, 1958

Mounin Georges, La linguistique du 20e siècle, Paris, P.U.F.,1975.

Travail dirigé (TD) : Familles linguistiques





Observez les documents ci-dessus et répondez aux questions suivantes :

1. Qu'est-ce que la famille des langues?
2. Quels sont les principaux groupes de la famille des langues?
3. Quelle est la différence entre une langue romane et une langue germanique?
4. Quelle est la langue la plus parlée dans le monde? Dans quelle famille de langues se trouve-t-elle?
5. Quelles sont les caractéristiques communes des langues de la famille indo-européenne?

Réponses:

1. La famille des langues est un groupe de langues qui sont liées les unes aux autres par leur origine commune.
2. Les principaux groupes de la famille des langues sont: indo-européenne, sino-tibétaine, afro-asiatique, austronésienne, dravidienne, altaïque, ouralienne, japonaise et coréenne.
3. La principale différence entre une langue romane et une langue germanique est leur origine. Les langues romanes ont évolué à partir du latin, tandis que les langues germaniques ont évolué à partir d'une langue proto-germanique.

4. La langue la plus parlée dans le monde est l'anglais. Les caractéristiques communes des langues de la famille indo-européenne incluent des similitudes dans la grammaire, la syntaxe, les règles de conjugaison et de déclinaison, ainsi que des racines et des préfixes communs dans les mots.

Cours n°02 : la naissance de la linguistique

Le contenu de la séance /objectifs spécifiques

- Connaître l'histoire de la linguistique en tant que discipline autonome ;
- Distinguer la démarche perspective de la grammaire et la démarche descriptive de la linguistique.

1. La naissance de la linguistique moderne

La publication du livre "Cours de linguistique générale" en 1916 par le linguiste suisse Ferdinand de Saussure est l'acte de naissance de la linguistique moderne. Ce livre a marqué un tournant dans l'histoire de la linguistique en introduisant des concepts fondamentaux pour l'étude du langage et en proposant une nouvelle approche pour étudier la langue.

Ces concepts ont ouvert la voie à un nouveau paradigme de l'étude de la langue, qui met l'accent sur l'analyse des structures linguistiques et leur fonctionnement, plutôt que sur la correction grammaticale. La linguistique ainsi conçue a permis de mieux comprendre les mécanismes qui sous-tendent la communication humaine, en proposant des méthodes pour décrire la langue telle qu'elle est, plutôt que telle qu'elle devrait être.

L'étude de la langue était dominée par une approche historique et comparative : étudier une langue, rechercher ses origines et son évolution en la comparant avec d'autres langues pour en trouver les racines communes jusqu'à l'arrivée de F. de Saussure (1857-1913) qui envisage la langue comme une structure avec sa cohérence interne. Il propose d'étudier la langue en elle et par elle en se fondant sur la description et à l'inverse de la grammaire, elle s'abstient de tout jugement esthétique ou moral.

Les tâches et la matière de la linguistique saussurienne

Saussure précise que la tâche du linguiste consiste à réaliser la description et l'étude de toutes les langues accessibles, ce qui implique de reconstituer l'histoire des familles de langues ainsi que de retrouver, dans la mesure du possible, les langues mères de chacune de ces familles. En outre, il est nécessaire de rechercher les forces qui sont présentes de façon permanente et universelle dans toutes les langues, et de formuler les lois générales qui permettent d'expliquer tous les phénomènes particuliers de l'histoire linguistique. Enfin, le linguiste doit également définir son propre champ d'étude et son identité en tant que spécialiste de la langue.

Dans le but d'établir une science autonome, Saussure propose de séparer la linguistique des autres sciences. La principale raison de la séparation proposée par Saussure est que la linguistique doit étudier la langue en tant que système autonome, indépendant de la psychologie ou de la sociologie. Pour Saussure, la langue est une réalité à part entière, avec ses propres lois et règles, et doit être étudiée en tant que telle. La psychologie, quant à elle, s'intéresse à l'étude des processus mentaux et des comportements individuels, tandis que la sociologie se concentre sur l'étude des comportements sociaux et des institutions.

Selon Saussure, la linguistique doit se concentrer sur l'étude de la langue en tant que système structuré et régulier, indépendamment des facteurs individuels ou sociaux qui peuvent influencer son utilisation. Il suggère que la langue doit être étudiée de manière synchronique, c'est-à-dire en examinant les relations entre les éléments linguistiques à un moment donné, plutôt que diachronique, en étudiant l'évolution historique de la langue.

Démarche descriptive et démarche prescriptive

La démarche descriptive et la démarche prescriptive sont deux approches fondamentalement différentes dans l'étude de la langue. La démarche descriptive cherche à décrire la langue telle qu'elle est réellement utilisée par les locuteurs, sans jugement de valeur ou d'intention. En revanche, la démarche prescriptive a pour but de prescrire les règles et les normes d'utilisation de la langue pour en garantir l'exactitude et l'efficacité.

La démarche descriptive considère la langue comme un objet d'étude en soi, à analyser de manière objective en observant les formes, les structures et les usages réels de la langue.

Elle s'intéresse à la façon dont les locuteurs utilisent la langue dans leur quotidien, sans chercher à imposer des normes ou des règles. Ainsi, la linguistique descriptive se concentre sur la description de la langue parlée et écrite telle qu'elle est véritablement utilisée, sans juger de sa pertinence ou de sa qualité.

En revanche, la démarche prescriptive se concentre sur l'établissement des règles et des normes qui régissent l'utilisation de la langue. Elle a pour objectif de déterminer la façon dont une langue devrait être utilisée pour garantir sa correction et sa clarté. La linguistique prescriptive est souvent associée à l'apprentissage formel de la langue, qui repose sur l'enseignement des règles grammaticales et syntaxiques ainsi que sur la correction des erreurs d'utilisation de la langue. Cette approche peut être considérée comme normative, dans la mesure où elle cherche à prescrire la norme de l'utilisation correcte de la langue.

Ouvrages de référence

De Saussure Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1980

Mounin Georges, *Clefs pour la linguistique*, éditions Seghers, Paris 1971

Meillet Antoine, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Honoré Champion, coll. Linguistique, 1958

Texte :

« Le linguiste affirme la primauté de l'oral sur l'écrit : La philologie est importante dans le domaine de l'interprétation, du commentaire des textes mais la langue en elle-même ne constitue pas l'objet d'étude principal car la philologie débouche sur l'histoire littéraire, l'histoire des mœurs ou des institutions que Saussure range dans son Cours (chapitre V) sous la rubrique :

« éléments externes de la langue ». « La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même. »

La philologie en s'attachant au texte, oublie la langue vivante, la langue parlée par une communauté linguistique et concourt à la dépréciation de l'oral. Saussure parle de (chapitre VI) : « la tyrannie de la lettre »

La linguistique pose la primauté de l'oral, de la langue parlée en raison de deux arguments majeurs:

-la parole est plus ancienne et plus répandue que l'écriture (l'enfant apprend à parler avant d'écrire)

-les systèmes d'écritures connus sont fondés sur les unités de la langue parlée (les systèmes alphabétique reposent sur les sons, les systèmes syllabiques sur les syllabes, les systèmes idéographiques sur les mots). L'écriture, dans cette conception de la primauté de l'oral, a un rôle second, purement représentatif même si elle conserve tout son prestige (au travers de la littérature, de l'apprentissage de la langue à l'école, de l'orthographe). La langue (au sens saussurien du terme) et l'écriture constituent deux systèmes de signes distincts. »¹

Lisez le texte ci-dessus et répondez aux questions suivantes :

Partie 1 : Questions de compréhension

1. Quel est l'objet d'étude principal de la linguistique selon Saussure ?
2. Pourquoi la philologie est-elle importante dans le domaine de l'interprétation et du commentaire des textes ?
3. Selon Saussure, qu'est-ce que les éléments externes de la langue ?
4. Pourquoi la linguistique pose-t-elle la primauté de l'oral sur l'écrit ?
5. Quels sont les deux arguments majeurs de la linguistique pour justifier la primauté de l'oral sur l'écrit selon Saussure ?

¹ <https://alf.asso-web.com/uploaded/la-linguistique-cle.pdf>

Partie 2 : Application des concepts

1. Pourquoi est-il important de prendre en compte la langue parlée par une communauté linguistique dans l'étude de la linguistique ?
2. Comment les systèmes d'écriture connus sont-ils fondés selon Saussure ?
3. Dans quelle mesure l'écriture a-t-elle un rôle secondaire dans la conception de la primauté de l'oral ?

Réponses :

Partie 1 : Questions de compréhension

1. Selon Saussure, l'objet d'étude principal de la linguistique est la langue envisagée en elle-même et pour elle-même.
2. La philologie est importante dans le domaine de l'interprétation et du commentaire des textes car elle permet de mieux comprendre le contexte historique, littéraire, social et culturel dans lequel le texte a été produit.
3. Selon Saussure, les éléments externes de la langue sont l'histoire littéraire, l'histoire des mœurs ou des institutions.
4. La linguistique pose la primauté de l'oral sur l'écrit car la parole est plus ancienne et plus répandue que l'écriture, et parce que les systèmes d'écriture connus sont fondés sur les unités de la langue parlée.
5. Les deux arguments majeurs de la linguistique pour justifier la primauté de l'oral sur l'écrit selon Saussure sont : l'enfant apprend à parler avant d'écrire et les systèmes d'écritures connus sont fondés sur les unités de la langue parlée.

Partie 2 : Application des concepts

1. Il est important de prendre en compte la langue parlée par une communauté linguistique dans l'étude de la linguistique car c'est la langue parlée qui constitue le véritable objet d'étude de la linguistique, et parce que la langue parlée est plus ancienne que plus utilisée que la langue écrite : l'enfant parle avant qu'il puisse écrire.
2. Selon Saussure, les systèmes d'écriture connus sont fondés sur les unités de la langue parlée. Les systèmes alphabétiques reposent sur les sons, les systèmes syllabiques sur les syllabes et les systèmes idéographiques sur les mots.
3. Dans la conception de la primauté de l'oral, l'écriture a un rôle secondaire, purement représentatif, même si elle conserve tout son prestige dans la littérature, l'apprentissage de la langue à l'école, l'orthographe, etc.

Cours n°03 : Les dichotomies saussuriennes

Le contenu de la séance /objectifs spécifiques :

- Déterminer l'objet d'étude de la linguistique ;
- Etudier les dichotomies saussuriennes : le langage, la langue et la parole.

La matière et l'objet d'étude

L'originalité de l'approche saussurienne repose sur la distinction entre la matière de la linguistique de son objet.

Selon Saussure, il est crucial de déterminer l'objet d'étude de la linguistique en soulignant que « d'autres sciences opèrent sur des objets donnés d'avance et qu'on peut considérer ensuite à différents points de vues ; dans notre domaine, rien de semblable »²

Dans son ouvrage « Cours de linguistique générale », il a précisé que la matière de la linguistique, « c'est l'ensemble des manifestations du langage, qui sont hétérogènes, diverses, multiformes, et comme telles insaisissables dans leur totalité. L'objet de la linguistique, c'est le sous-ensemble des manifestations du langage »³

Selon Saussure, le langage se compose de ce qui se révèle de l'action individuelle et variable qu'il nomme **la parole** et de ce qui est constant et commun qu'il appelle **la langue**.

La Langue, langage, parole

L'un des apports majeurs de Saussure a été de redéfinir les notions du langage, de la langue et de la parole. Ces trois notions sont fondamentales en linguistique et sont souvent utilisées de manière interchangeable dans la langue courante, mais elles ont des significations distinctes :

- Le langage désigne la capacité innée et universelle des êtres humains à produire et à comprendre des messages verbaux et non verbaux. Le langage est donc une faculté commune à tous les humains, qui permet la communication et la transmission de l'information.

² Ferdinand de Saussure, Cours de la linguistique générale, ENAG/Editions, 2004, p 21

³ J. Moeschler, A. Auchlin, Introduction à la linguistique contemporaine, Armand Colin, 2009, p 28

- La langue est une réalisation concrète et spécifique du langage, propre à un groupe social ou culturel donné. Elle se compose d'un ensemble de signes conventionnels (mots, sons, gestes, etc.) qui permettent aux locuteurs d'exprimer des idées, des émotions, des faits, etc. La langue peut être étudiée selon différents aspects, tels que sa grammaire, son vocabulaire, sa prononciation, etc.
- La parole est l'acte individuel de production et de réception des messages verbaux dans une langue donnée. La parole correspond donc à l'utilisation concrète de la langue par un locuteur donné, dans un contexte donné. La parole peut varier selon les individus, les situations et les registres de langage, même au sein d'une même langue.

La synchronie et la diachronie

Saussure a proposé une distinction fondamentale entre deux perspectives pour l'étude du langage: la synchronie et la diachronie.

La synchronie est l'étude du langage à un moment donné, dans un état donné, sans prendre en compte l'évolution historique de la langue. Cela signifie que la synchronie examine les relations qui existent entre les éléments linguistiques à un moment précis. Par exemple, la synchronie étudie comment les sons, les mots, les phrases, les règles grammaticales et les significations fonctionnent ensemble dans une langue à un moment donné. Par exemple, en français contemporain, la prononciation du mot "oignon" est stable, et sa graphie est fixée. La synchronie permet d'étudier les caractéristiques propres à une langue à un moment donné, en se concentrant sur des faits de langue contemporains, comme l'usage des mots, les variations régionales ou sociales, la syntaxe et la grammaire.

En revanche, la diachronie est l'étude de l'évolution historique de la langue, en examinant comment les éléments linguistiques ont évolué au fil du temps. Cela signifie que la diachronie examine comment les sons, les mots, les phrases, les règles grammaticales et les significations ont changé au cours de l'histoire d'une langue. Par exemple, la diachronie étudie comment le latin a évolué pour devenir les différentes langues romanes modernes telles que le français, l'italien, l'espagnol, etc. Par exemple, en français, le mot "oignon" était autrefois écrit "ognon" (diachronie), et cette évolution s'est produite progressivement au fil des siècles. De même, la grammaire et les

structures syntaxiques du français ont évolué au fil du temps, avec l'apparition de nouvelles constructions et la disparition d'autres.

Selon Saussure, la synchronie et la diachronie sont deux perspectives complémentaires pour l'étude du langage. La synchronie étudie la langue dans son état actuel, tandis que la diachronie étudie comment la langue a évolué pour arriver à son état actuel. En étudiant la synchronie et la diachronie ensemble, on peut mieux comprendre la structure et le fonctionnement de la langue.

Saussure propose de distinguer la diachronie et la synchronie pour deux raisons principales :

1. Pour étudier la langue en tant que système : Saussure considérait que la langue est un système complexe d'éléments interdépendants, et que pour comprendre ce système, il était nécessaire d'analyser la langue à un moment donné (synchronie) plutôt que de se concentrer sur son évolution historique (diachronie). En étudiant la langue à un moment précis, on peut identifier les règles et les relations qui existent entre les éléments linguistiques et comprendre comment ils fonctionnent ensemble dans le système de la langue.
2. Pour distinguer la langue et la parole : Saussure distinguait la langue (langue comme système de signes) de la parole (l'utilisation réelle de la langue par les locuteurs). La diachronie se concentre sur l'évolution historique de la parole, tandis que la synchronie se concentre sur la structure systématique de la langue. Saussure considérait que la langue est plus importante que la parole pour l'étude scientifique de la linguistique, car la parole est trop variable et subjective pour être étudiée de manière systématique.

Ouvrages de références

De Saussure Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1980

Siouffi Gilles et Raemdonck, Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 1999

Travail dirigé (TD) : la linguistique externe et la linguistique interne

Travail du groupe :

Objectif de l'exercice : Comprendre les concepts de linguistique externe et de linguistique interne en utilisant des exemples concrets.

Durée de l'exercice : 20-30 minutes

Matériel nécessaire : Feuilles de papier et stylos

Instructions :

1. Diviser les participants en groupes de 2 ou 3.
2. Distribuer une feuille de papier et un stylo à chaque groupe.
3. Demander à chaque groupe de choisir une langue, par exemple l'anglais, le français ou l'espagnol.
4. Demander à chaque groupe de réfléchir aux différents facteurs qui ont influencé le développement de leur langue choisie, tels que l'histoire, la géographie, les contacts avec d'autres langues, etc. Ces facteurs sont liés à la linguistique externe.
5. Demander à chaque groupe de noter les différents facteurs qui ont influencé leur langue choisie sur la feuille de papier.
6. Demander à chaque groupe de réfléchir aux règles de grammaire et de syntaxe de leur langue choisie, ainsi qu'aux règles d'utilisation des différents niveaux de langue. Ces règles sont liées à la linguistique interne.
7. Demander à chaque groupe de noter les différentes règles de grammaire et de syntaxe de leur langue choisie sur la feuille de papier.
8. Demander à chaque groupe de présenter leurs résultats et d'expliquer comment les facteurs externes ont influencé le développement de leur langue choisie, ainsi que les règles de grammaire et de syntaxe qui sont propres à leur langue choisie.
9. Discuter avec le groupe des concepts de linguistique externe et de linguistique interne, en utilisant les exemples concrets présentés par les différents groupes pour illustrer ces concepts.
10. Si le temps le permet, demander aux participants de réfléchir à d'autres exemples de linguistique externe et de linguistique interne dans leur propre expérience de la langue, en utilisant leur propre langue maternelle ou une autre langue qu'ils connaissent.

Cet exercice permettra aux participants de comprendre les concepts de linguistique externe et de linguistique interne en utilisant des exemples concrets de différentes langues, ce qui les aidera à mieux comprendre comment les langues sont influencées par les facteurs externes et comment elles fonctionnent en tant que système de signes internes.

Cours n°04 : Le signe linguistique

Le contenu de la séance /objectifs spécifiques :

- Distinguer les différents types de signes ;
- Connaitre la nature du signe linguistique ;
- Connaitre les caractéristiques du signe linguistique.

Le signe linguistique en sémiologie

La sémiologie est la science qui étudie les signes et les systèmes de signes dans leur fonctionnement, leur structure et leur signification. Elle est souvent associée à la linguistique, mais elle peut également être appliquée à d'autres domaines, tels que la culture, l'art, la communication, la philosophie, la psychologie, etc. Le terme "sémiologie" a été créé par le linguiste suisse Ferdinand de Saussure au début du XXe siècle. Selon Saussure, la sémiologie est « la science des signes au sein de la vie sociale ». Quant à Barthes, il pense que le sémiologue « voit du signe là où les autres voient des choses ».

Il existe deux branches distincts dans les études sémiologiques de la sémiologie: l'une, la sémiologie de la signification (Roland Barthes et ses disciples), et l'autre la sémiologie de la communication (Luis J. Prieto, Georges Mounin, Jeanne Martinet).

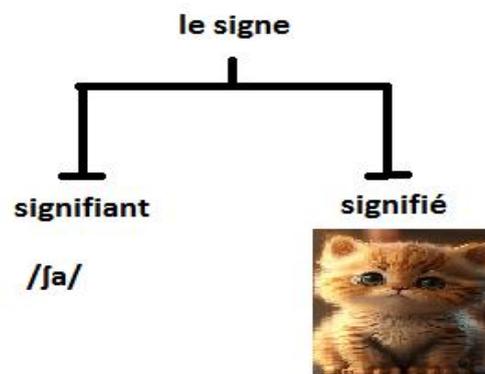
Ainsi, le signe linguistique est l'un des principaux objets d'étude de la sémiologie. Selon Saussure, le signe linguistique est un élément fondamental de la communication et de la culture, car il permet la transmission et la création de sens.

Le signe linguistique

L'étude des systèmes de communication a été un apport majeur de la sémiologie à la linguistique. Les chercheurs se sont intéressés à divers sujets, notamment à la constitution du code oral utilisé pour la communication. La définition de ce code et de son usage par les communautés linguistiques est une préoccupation essentielle de la linguistique.

Le signe linguistique est un élément clé de la transmission de sens d'un individu à un autre. Ferdinand de Saussure a été le premier à définir cette notion de manière précise, en la décomposant en deux parties : le signifiant et le signifié.

Le signifiant et le signifié sont indissociables et forment une unité. Le signifiant donne une forme concrète au signifié, tandis que le signifié donne une signification au signifiant. Le signe linguistique est donc le résultat de l'association d'un signifiant et d'un signifié. Ainsi, pour prendre un exemple concret, l'aspect physique (graphique ou sonore) du mot "chat" est le signifiant qui représente le signifié, à savoir l'animal domestique félin. Le signe linguistique "chat" est donc la relation entre le signifiant et le signifié, qui permet de communiquer et de partager des idées au sein d'une langue.



En d'autres termes, le signe est formé de deux parties:

- a) une partie matérielle: le SIGNIFIANT (image acoustique, image mentale du signe, la représentation mentale sonore)
- b) une partie immatérielle: le SIGNIFIÉ (partie conceptuelle du signe -concept-notion).

Caractéristiques du signe linguistique

Saussure précise que le signe linguistique est une entité psychique à deux faces indissociables qui se définit par son caractère :

a. Arbitraire et conventionnel :

Le caractère arbitraire du signe linguistique signifie que le lien entre un mot (ou signifiant) et sa signification (ou signifié) est conventionnel, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de relation naturelle entre le son ou la forme des mots et leur sens. En d'autres termes, la forme ou le son de sons du mot "chat" n'a rien de naturel ou d'intrinsèquement lié à l'animal qu'il représente. Cet animal peut être présenté par d'autre signifiant dans les autres langues, par exemple : en arabe, il est présenté par le signifiant "قط" (prononcé "qitt"), en anglais, il est présenté par le signifiant "cat" et en swahili, il est présenté par le signifiant "paka".

Le choix de ce mot pour désigner cet animal a été arbitraire et dépend de conventions sociales et culturelles qui ont été établies par les locuteurs d'une langue donnée au fil du temps.

Ainsi, le caractère arbitraire du signe linguistique signifie que le lien entre le signifiant et le signifié est purement conventionnel et dépend de l'usage que font les locuteurs de la langue en question. Ce caractère arbitraire permet aux locuteurs d'une langue de créer de nouveaux mots ou de modifier le sens des mots existants en fonction de l'évolution de leur culture et de leurs besoins communicatifs.

b. linéaire:

Le caractère linéaire du signe linguistique fait référence à l'organisation séquentielle des éléments qui composent une expression ou une phrase. Autrement dit, les signes linguistiques sont organisés de manière linéaire, en une succession d'éléments qui sont prononcés l'un après l'autre dans le temps. Cette linéarité est essentielle à la communication orale, car on ne peut pas prononcer tous les sons au même instant.

En effet, chaque signe linguistique, ou mot, est composé de sons, ou phonèmes, qui sont prononcés dans un ordre précis. Par exemple, pour prononcer le mot "chat", on doit prononcer les sons /ʃ/, /a/ et /t/ dans cet ordre. Si on change l'ordre de ces sons, on obtiendra un mot différent, comme "tach" ou "chât", qui ont des significations différentes.

Ouvrages de références

De Saussure Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1980

Dubois Jean, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, 2002

Travail dirigé : les signes en sémiologie

Exercice 01 : Identifiez le type de signe dans les exemples suivants :

- a) Une empreinte de pas sur le sable après une pluie.
- b) Une photo de votre ami(e) sur votre téléphone portable.
- c) Un drapeau de l'Algérie

Réponses :

a) Indice. b) Icône. c) Symbole.

Explication :

- a) Une empreinte de pas est un indice car elle indique la présence d'un individu spécifique.
- b) Une photo de votre ami(e) est une icône car elle ressemble à l'objet réel (votre ami(e)).
- c) Un drapeau est un symbole car il est arbitraire et n'a pas de ressemblance directe avec l'objet qu'il représente (un pays).

Exercice 0 2 : Trouvez un exemple personnel de chaque type de signe et expliquez pourquoi il est de ce type.

Réponses :

- a) Indice : Vous êtes en train de marcher dans un parc et vous voyez une cigarette écrasée sur le sol. C'est un indice que quelqu'un a fumé ici récemment car la cigarette est encore chaude.
- b) Icône : Vous êtes en train de regarder une peinture de votre animal de compagnie sur votre mur. La peinture est une icône car elle ressemble exactement à votre animal de compagnie.
- c) Symbole : Vous êtes en train de regarder un monument historique de votre ville. Le monument historique est un symbole car il représente votre ville, mais il n'a pas de ressemblance directe avec la ville.

Le contenu de la séance /objectifs spécifiques :

- Définir la langue comme étant un système de signes ;
- Distinguer la valeur de signe de la signification de signe ;
- Identifier les rapports de l'axe paradigmatique et de l'axe syntagmatique.

Redéfinition du concept de la langue

Avant Saussure, la langue était considérée comme nomenclature c'est-à-dire « que chaque objet du monde correspond un nom qui le désigne »⁴. En d'autres termes, la langue était envisagée comme une liste de mots indépendamment séparés les uns des autres sans des liens qui les relient. Saussure propose, à l'inverse, d'envisager la langue comme un tout organisé constitue un système de signes.

« Le système de signes au sens structuraliste est un ensemble homogène d'éléments, dont chacun est déterminé, négativement ou différenciellement, par l'ensemble des rapports qu'il entretient avec les autres éléments. »⁵

Saussure a recours à la métaphore pour expliquer comment la langue fonctionne en tant qu'un système de signes. Dans cette métaphore, il compare la langue à un jeu d'échecs. Tout comme les pièces d'un jeu d'échecs ont une signification et une valeur particulières en fonction de leur position sur le plateau, les mots dans la langue ont une signification particulière en fonction de leur position dans une phrase.

De même, tout comme les règles du jeu d'échecs déterminent les mouvements possibles des pièces, la grammaire de la langue détermine les constructions possibles des phrases. En d'autres termes, les signes sont définis par les relations qu'ils entretiennent avec les autres signes.

⁴ J. Moselchler, A. Auchlin, Introduction à la linguistique contemporaine, Armand Colin, coll. "Cursus", 2009, p 29

⁵ Ibid p30

La valeur et la signification de signe

Dans la théorie du structuralisme, la langue est considérée comme un système où les signes et les phonèmes sont liés par des rapports d'opposition. Selon Saussure, ces éléments n'ont de valeur que par leur relation avec les autres éléments du système. Ainsi, la signification d'un signe dépend de son rapport avec d'autres signes dans la langue. C'est-à-dire que la valeur d'un signe dépend de sa position dans le système linguistique et de ses relations avec les autres signes du système.

Moeschler et Auchlin ont expliqué la notion de valeur en donnant l'exemple suivant :

Le mot « *rivière* » se définit par rapport au mot « *fleuve* » de par leur sème commun *cours d'eau* et de par leur différence entre *se jette dans un autre cours d'eau* et *se jette dans la mer*.

Alors que le mot « *river* » en anglais est seul et ne s'oppose pas à un autre mot c'est-à-dire que le mot anglais « *river* » peut désigner « la rivière » et « le fleuve » puisqu'il n'entretient pas le même rapport au système qu'en français, il n'a pas la même valeur.

Dans le chapitre IV de son *Cours de linguistique générale*, Ferdinand de Saussure présente la valeur comme un élément de la signification du mot, après avoir introduit les notions de signifié et signifiant. Donc, La signification est la relation entre le signifié et le signifiant d'un mot tandis que la valeur est la mise en rapport des mots entre eux.

Saussure envisage la valeur selon deux axes :

- le premier est le lien entre un élément du système linguistique (un signe linguistique ou un mot) et un élément extérieur au système (un objet ou une idée) ;
- le deuxième est l'analyse des rapports entre les éléments mêmes du système.

Dans la mesure où la langue est un système de signes, ces derniers sont en relation les uns avec les autres qui, d'après Saussure, se déploient selon l'axe paradigmatique et l'axe syntagmatique deux types de rapports.

L'axe syntagmatique

La langue est un phénomène qui se caractérise par la linéarité de son signifiant. Cette spécificité linéaire lui permet de se dérouler dans le temps : quand on parle, on forme une chaîne parlée, on prononce un mot, suivi d'un autre, et d'un autre, et ainsi de suite. La série des mots prononcée définit une ligne appelée **l'axe syntagmatique**.

L'axe **syntagmatique** est une notion fondamentale et fonctionne en opposition à l'axe paradigmatique. D'après De Saussure, l'axe **syntagmatique** est celui des combinaisons de signes au sein du texte et qui définit les **relations** existant entre les unités linguistiques (soit des sons ou des mots) qui apparaissent effectivement dans la chaîne parlée. Par exemple dans le cas des sons :

(1) [b a r]

(2) [b r a]

Nous remarquons que dans (1) le son [a] entretient une relation syntagmatiques avec le son [b] et [r] différente de celle qu'il entretient dans (2)

Dans le cas de l'ordre des mots dans les phrases détermine différents aspects des relations entre les unités successives.

(3)La mère aime les enfants

(4)Les enfants aiment la mère.

L'axe paradigmatique

L'axe paradigmatique est un axe des associations, appelé aussi rapports in absentia. Ils reposent sur le processus de choix ou de sélection. Ce sont des rapports associatifs virtuels qui existent entre les éléments appartenant à la même classe morphosyntaxique ou sémantique. En effet, un élément reçoit sa signification par l'existence d'autres termes qui le délimitent et le contredisent. Le processus de sélection, qui se situe sur l'axe paradigmatique, permet la commutation des éléments entre eux dans les différents énoncés : Dans certaines positions, le choix est possible entre un certain nombre d'unités, ce qui nous permet de définir les différentes classes de ces dernières. Chaque classe représente un paradigme, ce dernier est l'ensemble d'unités qui peuvent se trouver à la même place dans un énoncé. Ex : prenons le terme enseignement : selon F. de Saussure, ce terme est :

- du point de vue du radical, en rapport paradigmatique avec enseigner, enseignons, etc.
- du point de vue du suffixe, en rapport paradigmatique avec armement, changement, etc.
- du point de vue sémantique, en rapport paradigmatique avec apprentissage, éducation, etc.

Ouvrage de références :

De Saussure Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1980

J. Moselchler, A. Auchlin, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Armand Colin, coll. "Cursus", 2009

Mounin Georges, *Clefs pour la linguistique*, éditions Seghers, Paris 1971

Travail dirigé

Exercice :

Partie 1 : Axe Syntagmatique

1.1. Donnez trois exemples de phrases simples en français. Identifiez les éléments qui les composent (sujet, verbe, complément) et expliquez comment ces éléments se combinent pour former des syntagmes.

1.2. Imaginez une phrase complexe en français, puis identifiez les différents syntagmes qui la composent. Démontrez comment ces syntagmes sont combinés pour former la phrase complète.

Partie 2 : Axe Paradigmatique

2.1. Sélectionnez un mot de base, par exemple "école", et énumérez trois autres mots qui pourraient être ses substituts dans une phrase (par exemple, "établissement", "institut", "collège"). Expliquez comment ces mots sont liés par un axe paradigmatique en tant qu'alternatives possibles dans le même contexte.

2.2. Choisissez un mot de base, par exemple "manger", et identifiez trois autres mots qui sont des antonymes ou des opposés de ce mot (par exemple, "boire", "jeûner", "refuser"). Expliquez comment ces mots forment un ensemble paradigmatique d'oppositions.

Partie 3 : Combinaison des Axes

3.1. Créez une phrase en français qui utilise à la fois l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique. Choisissez un mot de base et utilisez des synonymes ou des antonymes pour montrer comment la phrase peut être construite en combinant ces deux axes.

3.2. Élaborez sur l'importance de la compréhension de l'axe syntagmatique et de l'axe paradigmatique dans l'analyse linguistique. Comment ces deux axes aident-ils à structurer le langage et à donner du sens aux phrases ?

Réponses :

3.1. Phrase en français utilisant l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique :

« Le chef prépare un délicieux plat avec passion, en y ajoutant des ingrédients exquis et en variant les techniques culinaires pour satisfaire les convives. »

Dans cette phrase, le mot de base est "plat". L'axe syntagmatique est illustré par la construction de la phrase elle-même, montrant la combinaison linéaire des mots pour former une structure grammaticale. L'axe paradigmatique est représenté par l'utilisation de synonymes comme "chef" et "cuisinier", ainsi que l'introduction d'antonymes comme "exquis" et "ordinaire", démontrant la diversité lexicale possible tout en maintenant la cohérence sémantique.

3.2. Elaboration sur l'importance de la compréhension de l'axe syntagmatique et de l'axe paradigmatique dans l'analyse linguistique :

L'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique sont deux concepts clés en linguistique structurale qui aident à comprendre la manière dont les éléments linguistiques sont organisés et interagissent.

L'axe syntagmatique concerne la combinaison séquentielle des éléments dans une structure linéaire, comme une phrase ou une proposition. Comprendre cet axe est crucial pour déchiffrer la grammaire d'une langue, identifier la fonction des mots et comprendre comment les unités linguistiques interagissent pour former un sens global.

D'un autre côté, l'axe paradigmatique implique la sélection d'éléments spécifiques parmi un ensemble possible de choix. Cela englobe la substitution de mots par des synonymes ou des antonymes, ce qui contribue à enrichir le vocabulaire et à nuancer le sens d'une expression.

Ensemble, ces deux axes aident à structurer le langage en fournissant des outils pour la création de phrases grammaticalement correctes et sémantiquement riches. L'axe syntagmatique assure la cohérence dans la construction des énoncés, tandis que l'axe paradigmatique offre la possibilité de jouer avec les mots pour exprimer des nuances et des variations de sens. En comprenant ces axes, les linguistes peuvent décoder plus efficacement la manière dont le langage fonctionne, contribuant ainsi à une analyse linguistique approfondie et à une meilleure compréhension de la communication humaine.

Deuxième semestre

Cours n°06 : La glossématique

Le contenu de la séance /objectifs spécifiques :

- Etudier l'histoire l'école glossématique ;
- Comprendre les principes théoriques de l'école glossématique.

La glossématique

La glossématique est une théorie linguistique élaborée par le linguiste danois Louis Hjelmslev dans les années 1940 à partir de la réflexion saussurienne sur le langage. Elle décrit les langues de manière formelle, en cherchant à formaliser de manière rigoureuse les structures linguistiques de la plupart des concepts proposés par Saussure.

Elle se présente comme un prolongement et une systématisation des thèses saussuriennes, en insistant notamment sur le fait que la langue est une forme plutôt qu'une substance. Voici les principaux points que nous aborderons dans ce cours :

Les fondements théoriques de la glossématique

La glossématique est basée sur une conception structuraliste du langage. Elle considère que le langage est un système de signes qui se compose de deux niveaux : le niveau de l'expression et le niveau du contenu. Le niveau de l'expression est constitué de sons, de mots, de phrases, etc., tandis que le niveau du contenu est constitué de concepts, de significations, etc.

Autrement dit, Les deux éléments que le linguiste danois Louis Hjelmslev a retenus de la pensée saussurienne sont :

- La langue est à la fois expression et contenu ;
- La langue est forme et non pas substance.

A partir de l'idée qu'il a élaboré selon laquelle « La langue est forme et non substance », Hjelmslev a procédé à une réévaluation de la thèse selon laquelle les langues se caractérisent à la fois par leur expression et leur contenu. C'est-à-dire que la langue est

étudiée en tant qu'une structure constituée d'une expression et d'un contenu, qui sont connectés les uns les autres par le biais de la commutation.

La conception hjelmslevienne du signe

Louis Hjelmslev accorde beaucoup d'importance à des phénomènes non linguistiques d'ordre psychologiques, physiologiques, physiques et sociologiques. « Ce qu'il propose est une linguistique qui ne tient compte que des règles propres au fonctionnement interne d'une langue. »⁶

Selon Hjelmslev, un signe est une fonction composée de deux termes : le contenu et l'expression. Contrairement à une définition psychologique du signe, Hjelmslev se réfère à la conception de Saussure selon laquelle la langue n'est pas une substance, mais une forme. Par "forme", Hjelmslev fait référence au réseau de relations qui existent entre les différentes "pièces du jeu d'échecs", c'est-à-dire les éléments constitutifs de la langue.

Il propose de retenir deux termes pour décrire cette conception de la langue : la forme du contenu et la forme de l'expression. Il considère que ces deux formes sont les éléments clés pour comprendre la structure de la langue en tant que système de signes. En somme, Hjelmslev aborde la langue comme un système de signes organisés en termes de contenu et d'expression, et il met l'accent sur la forme et la structure de ces éléments plutôt que sur leur nature psychologique.

Hjelmslev se concentre principalement sur la forme, sans se préoccuper de la substance. Cela inclut à la fois la substance du contenu, telle que le référent dans le monde comme l'objet « oiseau », ainsi que la substance de l'expression, telle que les sons ou le matériel phonique traité par la phonétique expérimentale comme les sons /wazo/. Selon Hjelmslev, chaque langue impose une forme, agissant comme un filet jeté sur la réalité (substance). Les langues fixent des limites dans le continuum de la réalité, par exemple en attribuant des couleurs spécifiques à des termes comme "vert" ou "rouge", mais chaque langue le fait de manière différente, comme illustré par les termes latins "albus" et "candidus" qui sont tous les deux utilisés pour dire "blanc".

Hjelmslev divise ensuite les formes du contenu en éléments constitutifs plus petits qu'il appelle les "plérèmes". Par exemple, dans le cas d'une chaise, on peut découper sa forme en plérèmes tels que le dossier, les pieds et l'assise. En ajoutant un plérème d'accoudoir, on

⁶ 100 fiches p196

obtient un fauteuil, et en supprimant le plérème de dossier, on obtient un tabouret. Ces plérèmes, par leur assemblage, constituent une forme de contenu.

En ce qui concerne la forme de l'expression, qui correspond au signifiant selon la terminologie saussurienne, Hjelmslev explique qu'elle se décompose également en éléments plus petits appelés les "cénèmes", qui sont équivalents aux phonèmes. Hjelmslev utilise le terme commun "glossèmes" pour désigner à la fois les plérèmes et les cénèmes. La glossématique, selon Hjelmslev, étudie les variations des cénèmes et leurs répercussions sur les plérèmes, ainsi que les variations des plérèmes et leurs répercussions sur les cénèmes.

Ouvrage de référence

Siouffi Gilles et Raemdonck Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 1999

Bjarne Westring Christensen, « Glossématique, linguistique fonctionnelle, grammaire générative et stratification du langage », *WORD*, vol. 23, n^{os} 1-3, 16 juin 2015, p. 57–73

Travail dirigé

Exercice : 1- lisez attentivement ce texte :

La théorie glossématique constitue une description formelle des langues, un approfondissement et une tentative de formalisation très rigoureuse de structures linguistiques de la plupart des concepts de Saussure. Elle est d'ailleurs présentée comme le prolongement et la systématisation des thèses saussuriennes, principalement à partir de l'idée que la langue est une forme et non pas une substance.

La dichotomie entre fond et forme est ici dépassée, puisque Louis Hjelmslev opère une double distinction entre forme et substance et entre contenu et expression. Ces distinctions sont formalisées en quatre *strata* (grandeurs) :

- Substance du contenu (le référent extra-linguistique sémiotiquement formé) ;
- Substance de l'expression (le découpage de la langue en unités minimales) ;
- Forme de l'expression (la structuration de ces unités minimales) ;
- Forme du contenu (la structuration par la langue de la substance du contenu).⁷

⁷ <https://wikimonde.com/article/Gloss%C3%A9matique>

2-Répondez à ces questions en vous basant sur le texte donné et en expliquant vos réponses de manière détaillée.

1. Qu'est-ce que la théorie glossématique vise à accomplir en linguistique, selon le texte ?

2. Selon Louis Hjelmslev, quelle distinction importante est opérée dans la théorie glossématique, et en quoi diffère-t-elle de la dichotomie entre fond et forme ?

3. Identifiez et expliquez les quatre strata (grandeurs) formalisés par Louis Hjelmslev dans la théorie glossématique.

4. Comment la théorie glossématique de Louis Hjelmslev diffère-t-elle des thèses de Saussure, selon le texte ?

5. En quoi la théorie glossématique remet-elle en question la notion de langue en tant que substance, comme mentionné dans le texte ?

Réponses

1. La théorie glossématique vise à constituer une description formelle des langues en approfondissant et en formalisant de manière rigoureuse les structures linguistiques, s'inspirant principalement des concepts de Saussure. Son objectif est de prolonger et de systématiser les thèses saussuriennes, en particulier en considérant la langue comme une forme plutôt qu'une substance.

2. Louis Hjelmslev opère une double distinction dans la théorie glossématique, à savoir entre forme et substance d'une part, et entre contenu et expression d'autre part. Cette distinction diffère de la dichotomie entre fond et forme en allant au-delà de cette séparation. La théorie glossématique propose une perspective plus nuancée, introduisant une analyse plus détaillée des composantes du langage.

3. -Substance du contenu : Il s'agit du référent extra-linguistique sémiotiquement formé, c'est-à-dire la réalité extérieure que la langue cherche à représenter.

- Substance de l'expression : Cela englobe le découpage de la langue en unités minimales, considérées comme des éléments constitutifs de la langue.

- Forme de l'expression : Cette strate concerne la structuration de ces unités minimales, décrivant comment elles sont organisées et interagissent au sein de la langue.

- Forme du contenu : Il s'agit de la structuration par la langue de la substance du contenu, illustrant comment la langue organise la réalité externe.

4. La théorie glossématique de Louis Hjelmslev est présentée comme un prolongement et une systématisation des thèses saussuriennes. La différence majeure réside dans la manière dont la dichotomie entre fond et forme est dépassée dans la théorie glossématique. Hjelmslev opère une double distinction entre forme et substance d'une part, et entre contenu et expression d'autre part, introduisant une analyse plus détaillée des composantes linguistiques.

5. La théorie glossématique remet en question la notion de langue en tant que substance en opérant une distinction entre forme et substance d'une part, et entre contenu et expression d'autre part. En introduisant ces distinctions, elle propose une perspective plus complexe où la langue est vue comme une organisation formelle de composants plutôt qu'une entité substantielle. Ainsi, la substance du contenu est séparée de la forme du contenu, déconstruisant la vision de la langue comme une substance monolithique.

Cours n°07 : Le fonctionnalisme du cercle de Prague

Le contenu de la séance /objectifs spécifiques

- Etudier l'histoire du fonctionnalisme du cercle de Prague;
- Comprendre les principes théoriques du fonctionnalisme du cercle de Prague.

Le cercle de Prague

Le cercle de Prague Fondé en 1926 sur l'initiative de Vilém Mathesius, ce cercle est dominé à ses débuts par deux linguistes russes, N. Troubetskoï et R. Jakobson. La conception du langage qui est à la base de leurs travaux met l'accent sur la notion de fonction (fonction du langage comme système de communication, fonction des divers éléments à l'intérieur du système). Les *Travaux du cercle linguistique de Prague* (8 volumes publiés entre 1929 et 1939) ont été surtout importants dans le domaine de la phonologie. L'influence du cercle de Prague a été considérable sur la linguistique européenne, en particulier française (É. Benveniste, A. Martinet)

Le Fonctionnalisme

« Le fonctionnalisme » est un mouvement des écoles linguistiques structurales qui se concentrent sur le rôle primordial de la langue en tant qu'outil de communication. Leur objectif est de caractériser les différentes fonctions des éléments linguistiques dans cette perspective. La question fondamentale porte sur la compréhension du fonctionnement d'un élément spécifique de la langue, c'est-à-dire dans quel but cet élément est utilisé dans le processus de communication.

« Cette fonction de communication, qui assimile le langage à un code, a été privilégiée dans l'étude des fonctions du langage. Cependant, d'un autre point de vue, philosophique, notamment, on doit tenir compte d'autres fonctions, comme la fonction de filtre de la réalité que l'on retrouve chez le linguistique danois Louis Hjelmsv »⁸

⁸ Gilles Sioufft, 100 fiches pour comprendre la linguistique, p170

Les principes du fonctionnalisme

- l'école de Prague fonctionnaliste considère la langue comme « un système fonctionnel »⁹
- L'un des objectifs du Cercle est de réaliser une typologie ou caractérologie des systèmes que constituent les langues.
- privilégier l'approche synchronique des faits plutôt que leur évolution, et les relations qui unissent ces faits plutôt que les faits eux-mêmes dans leur caractère hétérogène et anecdotique.

Le fonctionnalisme d'André Martiné

En 1955, André Martinet retourne en France et décroche la chaire de linguistique générale à la Sorbonne. Bien qu'il n'y ait plus de chaire de phonologie à l'École pratique des Hautes Études, une Direction d'études de linguistique structurale est spécialement créée pour lui en 1957. En plus de ses responsabilités d'enseignement à la Sorbonne, qui mènent à la publication en 1960 de son ouvrage "Éléments de linguistique générale", traduit aujourd'hui dans de nombreuses langues, André Martinet forme de nombreux chercheurs à travers ses séminaires à l'École pratique des Hautes Études et supervise des thèses doctorales portant sur une grande variété de langues.

Malgré l'augmentation de ses obligations administratives, sa production scientifique reste soutenue. En 1965, il est à l'origine de la création de la revue "La Linguistique", principalement conçue comme une plateforme pour le fonctionnalisme linguistique. L'activité scientifique d'André Martinet est étroitement liée au développement de la linguistique contemporaine. Sa vision linguistique, synthétisée dans sa définition de la langue, se base sur une élaboration positive qui évolue continuellement en interaction avec les idées d'autres chercheurs, mais rarement sous leur influence directe. Selon lui, une langue est "un outil de communication à travers lequel l'expérience humaine est analysée de manière différente dans chaque communauté, en utilisant des unités appelées monèmes, qui ont à la fois une signification sémantique et une expression vocale. Cette expression vocale est ensuite divisée en unités distinctives et successives, appelées phonèmes, dont le nombre et les caractéristiques varient d'une langue à l'autre."

⁹ Idem, p194

Les éléments de linguistique générale d'André Martiné

Ce livre aspire à offrir une représentation fidèle de l'ensemble des éléments linguistiques (y compris l'analyse phonologique, les unités porteuses de sens, la description et l'évolution des langues), ainsi que des principes et des méthodes de la linguistique, en évitant tout formalisme excessif ou de trop grandes présuppositions théoriques. L'importance est accordée non seulement à la fonction des unités linguistiques, mais aussi à leur rôle dans la formation de structures linguistiques.

1. Double articulation : La double articulation est un concept linguistique qui se réfère à la manière dont les langues humaines sont structurées en deux niveaux distincts de signification. Le premier niveau concerne les unités minimales de son appelées phonèmes, qui sont les sons distinctifs d'une langue. Ces phonèmes ne portent pas de sens par eux-mêmes. Le second niveau implique l'assemblage de ces phonèmes en unités plus grandes, comme les morphèmes (les plus petites unités de signification) et les mots, qui ont un sens propre. En résumé, la double articulation signifie que le langage humain est organisé en unités de son (phonèmes) qui ne portent pas de signification par elles-mêmes, mais qui peuvent être combinées pour former des unités de signification (morphèmes et mots).

2. Économie du langage : L'économie du langage est un principe linguistique qui suggère que les langues humaines tendent à minimiser l'effort et l'énergie nécessaires à la communication. Cela se traduit par l'utilisation efficace des éléments linguistiques. Par exemple, les langues ont tendance à avoir des règles pour la formation de mots et des structures grammaticales qui permettent d'exprimer une grande variété de significations avec un nombre limité d'éléments. De plus, l'économie du langage encourage la réduction des redondances et l'utilisation optimale des ressources linguistiques pour transmettre des informations de manière claire et concise. Ce principe permet aux locuteurs de communiquer efficacement tout en économisant du temps et de l'effort cognitif.

3. Classification des monèmes

André Martinet propose une catégorisation des monèmes en fonction de leur rôle au sein d'une énonciation. Prenons l'exemple : « Hier, il y avait cours à l'université. »

1. Les monèmes autonomes, tels que « hier », « demain », et « aujourd'hui », existent indépendamment dans l'énoncé.
2. Les monèmes fonctionnels, tels que « au », « à », « vers », et « par », ont une fonction de liaison.

3. Les syntagmes indépendants, tels que « en voiture », « avec mes valises », et « par la fenêtre », se tiennent seuls dans l'énoncé.

4. Le syntagme prédicatif, comme « il y avait fête au village », est le seul élément essentiel à la communication, tandis que tout le reste est considéré comme de l'« expansion », selon Martinet.

Roman Jakobson et les fonctions du langage

Roman Jakobson (1896-1982) était l'un des plus grands linguistes du XXe siècle. D'origine russe, il a été membre des formalistes russes dès 1915, a enseigné en Tchécoslovaquie entre les deux guerres, puis a fui en Scandinavie pendant l'invasion nazie de la Tchécoslovaquie, avant de s'installer aux États-Unis en 1941. Il a enseigné à l'École libre des hautes études de New York, collaborant avec Claude Lévi-Strauss. Jakobson a joué un rôle clé dans la création du cercle linguistique de New York et a enseigné dans diverses institutions américaines, contribuant à rapprocher la linguistique européenne et américaine. Son influence s'étend sur de nombreux domaines, notamment la linguistique générale, les études slaves, la sémiotique, l'anthropologie, la psychanalyse, l'ethnologie, la mythologie, la théorie de la communication et les études littéraires. Son modèle des fonctions du langage en sémiotique est largement reconnu.

Selon Roman Jakobson, il est essentiel d'examiner le langage dans toutes ses fonctions. En d'autres termes, les linguistes doivent comprendre les objectifs du langage, en particulier s'il en remplit plusieurs. Pour donner une vue d'ensemble de ces fonctions, il est nécessaire d'examiner brièvement les éléments constitutifs de tout processus linguistique et de toute communication verbale. Ces éléments incluent :

- Le message lui-même, où l'émetteur envoie un message au destinataire.
- Le destinataire, qui est supposé recevoir le message. Pour qu'un message soit efficace, il nécessite un contexte auquel il se réfère, appelé également le "référent". Ce contexte doit être compréhensible par le destinataire et peut être verbal ou verbalisable.
- Le message nécessite un code, partiellement ou complètement commun à l'émetteur et au destinataire, autrement dit, l'encodeur et le décodeur du message.
- Le message requiert un contact, un canal physique et une connexion psychologique entre l'émetteur et le destinataire, ce contact permettant d'établir et de maintenir la communication.

Cette approche vise à fournir une vision réaliste des principes et des méthodes de la linguistique, en évitant le formalisme excessif et les présuppositions théoriques excessives.

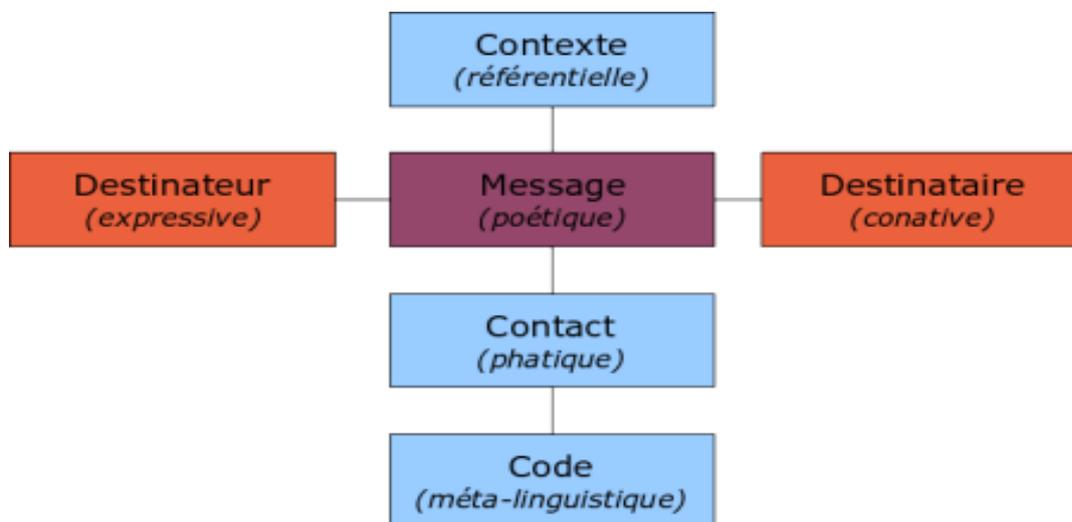
Ouvrages de référence :

Martinet André, *Éléments de Linguistique générale*, Paris, P.U.F., 1980.

Feuillard Colette, *Le fonctionnalisme d'André Martinet*. Dans *La linguistique* 2001/1 (Vol. 37), pages 5 à 20. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2001-1-page-5.htm>

Siouffi Gilles et Raemdonck Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 1999

Travail dirigé



A partir de ce schéma, identifiez les fonctions du langage dans le texte suivant :

Le Loup et l'Agneau

La raison du plus fort est toujours la meilleure :
Nous l'allons montrer tout à l'heure.
Un Agneau se désaltérait
Dans le courant d'une onde pure.
Un Loup survient à jeun qui cherchait aventure,
Et que la faim en ces lieux attirait.
Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?
Dit cet animal plein de rage :
Tu seras châtié de ta témérité.
- Sire, répond l'Agneau, que votre Majesté
Ne se mette pas en colère ;
Mais plutôt qu'elle considère

Que je me vas désaltérant
Dans le courant,
Plus de vingt pas au-dessous d'Elle,
Et que par conséquent, en aucune façon,
Je ne puis troubler sa boisson.
- Tu la troubles, reprit cette bête cruelle,
Et je sais que de moi tu médis l'an passé.
- Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ?
Reprit l'Agneau, je tette encor ma mère.
- Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.
- Je n'en ai point. - C'est donc quelqu'un des tiens :
Car vous ne m'épargnez guère,
Vous, vos bergers, et vos chiens.
On me l'a dit : il faut que je me venge.
Là-dessus, au fond des forêts
Le Loup l'emporte, et puis le mange,
Sans autre forme de procès.

Jean de La Fontaine, Les Fables

Réponses :

Roman Jakobson a identifié six fonctions du langage, que l'on peut appliquer au texte "Le Loup et l'Agneau" de Jean de La Fontaine comme suit :

- 1. Fonction expressive (ou émotive) :** Cette fonction se manifeste dans le texte par l'expression des émotions et des sentiments des personnages. Par exemple, l'Agneau exprime la peur et la soumission, tandis que le Loup exprime la colère et la faim. Le langage est utilisé pour communiquer l'état émotionnel des personnages.
- 2. Fonction conative (ou incitative) :** Dans le texte, cette fonction est présente lorsque le Loup tente de convaincre l'Agneau de sa culpabilité et de le pousser à se justifier. Le Loup utilise des arguments pour inciter l'Agneau à admettre sa prétendue faute.
- 3. Fonction référentielle :** La fonction référentielle se manifeste dans le texte par la description des actions des personnages et de la situation. Le texte décrit comment l'Agneau se désaltère dans le courant d'une onde pure et comment le Loup arrive affamé.
- 4. Fonction métalinguistique :** Cette fonction est présente lorsque les personnages discutent de la pertinence de la dispute. L'Agneau tente de justifier sa position en expliquant qu'il se trouve en aval du Loup et ne peut pas troubler sa boisson. Le Loup utilise des arguments fallacieux pour maintenir sa position.
- 5. Fonction phatique :** La fonction phatique est utilisée pour établir et maintenir la communication entre les personnages. Ils échangent des paroles pour exprimer leurs points de vue et maintenir la discussion.
- 6. Fonction poétique :** La Fontaine utilise des éléments poétiques, tels que la rime et le rythme, pour rendre le texte plus agréable à la lecture et pour renforcer l'impact de la

morale à la fin de la fable. Cette fonction sert à embellir le langage et à le rendre plus mémorable.

Cours n°08 : Distributionnalisme

Le contenu de la séance /objectifs spécifiques

- Etudier l'histoire du courant distributionnaliste;
- Comprendre les principes théoriques du distributionnalisme.

La théorie distributionnaliste

Le distributionnalisme est une théorie linguistique générale élaborée par Leonard Bloomfield et Z. Harris, qui a exercé une influence considérable sur la linguistique américaine jusqu'à 1950. Cette théorie a servi de fondement à la grammaire générative et a également laissé une marque profonde sur les méthodes d'enseignement des langues.

Cependant, les théories distributionnalistes partagent de nombreux points communs avec le structuralisme, elles ont émergé aux États-Unis à une époque où les idées de Ferdinand de Saussure commençaient tout juste à se répandre en Europe. Par conséquent, le distributionnalisme doit être perçu comme une approche originale par rapport au saussurienisme.

Le développement du distributionnalisme a été grandement influencé par les théories behavioristes en psychologie. Selon ces théories, le comportement humain est entièrement explicable, et sa mécanique peut être étudiée. Par exemple, l'analyse des réflexes humains peut permettre de prédire certains comportements, une méthode qui rappelle les travaux de Pavlov. Bloomfield a alors conclu que le langage, tout comme le comportement, pouvait être analysé comme un processus mécanique prévisible, expliqué par ses conditions externes d'apparition.

En somme, le distributionnalisme, une école américaine en parallèle avec le fonctionnalisme (représentée par Harris et Bloomfield), a connu une période de renommée entre les années 1930 et 1950. Cette approche découle du behaviorisme et considère le comportement langagier comme une réponse à des stimuli. Elle repose sur un empirisme radical, se fondant sur l'observation directe. La sémantique est reléguée au domaine du mental. La langue est

appréhendée comme un corpus, c'est-à-dire un ensemble de données linguistiques brutes, documentées de manière tangible, et la signification n'occupe pas un rôle central dans la linguistique. La description linguistique suit le modèle de l'anthropologie linguistique tel qu'il était appliqué lors de la découverte d'une langue étrangère.

Les principes du distributionnalisme

Le cours aborde plusieurs concepts importants de la linguistique structurale :

1. Combinaisons et Hiérarchies : Selon la théorie structurale, un énoncé est conçu comme une combinaison d'éléments. La langue est organisée en rangs hiérarchisés, notamment :

- Niveau phonologique (composé de phonèmes).
- Niveau morphologique (composé de morphèmes).
- Niveau phrastique (composé de phrases).

Chaque unité linguistique est définie par la manière dont elle se combine avec d'autres unités ou avec des unités de niveau supérieur.

2. Principe de l'Immanence : Ce principe signifie que la recherche en linguistique est dite "immanente" lorsqu'elle définit les structures d'un objet linguistique en étudiant les relations entre les éléments internes de cet objet. Cela implique d'analyser les rapports entre les termes linguistiques eux-mêmes, sans s'intéresser à des éléments extérieurs à la grammaire. En d'autres termes, l'étude linguistique se concentre sur les éléments linguistiques eux-mêmes, sans considérer des facteurs mentaux ou extralinguistiques.

3. La Méthode : Pour étudier la linguistique, on commence par observer les productions orales ou écrites des locuteurs. Ces observations constituent un corpus, qui doit être représentatif de la langue. Le corpus se compose d'énoncés linéaires et est fini, ce qui signifie qu'une fois constitué, aucun élément ne peut être ajouté. Le linguiste procède ensuite à la décomposition de l'énoncé pour identifier ses constituants.

Chaque phrase est analysée en termes de structure hiérarchique à l'aide de l'opération de segmentation et de substitution. Le linguiste a pour tâche de classer les éléments ainsi identifiés et de les catégoriser.

En somme, la linguistique structurale se concentre sur la manière dont les éléments linguistiques s'agencent dans la langue, en évitant de s'aventurer dans des considérations

mentales ou des éléments extérieurs à la grammaire. Pour mener à bien cette étude, il est essentiel de recueillir et d'analyser des corpus de langage authentique.

Analyse Distributionnelle et Structurale

L'analyse distributionnelle identifie deux catégories de formes linguistiques :

1. Forme Libre : Toute entité capable de constituer un énoncé est considérée comme une forme libre. La phrase représente la forme libre maximale qui ne peut être intégrée dans une structure linguistique plus vaste. À l'opposé, le mot est la forme libre minimale, soit le plus petit élément constituant un énoncé.

2. Forme Liée : Les éléments qui ne peuvent pas être énoncés indépendamment pour former un énoncé font partie des formes liées. Parmi elles, on compte les radicaux, les suffixes et les préfixes.

Le Modèle de Bloomfield et Harris

Dans son ouvrage "Langage" publié en 1933, Leonard Bloomfield présente un modèle linguistique organisé en niveaux hiérarchiques dépendants. Ce modèle, appelé modèle des constituants immédiats, s'appuie sur une combinaison ascendante des phonèmes pour former des morphèmes, des morphèmes pour constituer des mots, des mots pour créer des syntagmes, et enfin, des syntagmes pour former des phrases. Les phrases représentent l'unité maximale de combinaison et ne sont pas subdivisées davantage.

La Méthode de la Description Linguistique

La description linguistique se décompose en deux phases : d'abord, l'inventaire des unités structurales de la langue, puis la détermination des règles régissant leurs relations. Harris met en avant la mise à l'écart des notions de fonction et de signification au sein de l'analyse linguistique. La seule relation pertinente retenue est la distribution. Cette méthode est généralisée pour l'application dans différentes langues, notamment l'anglais.

Analyse en Constituants Immédiats

Cette analyse est une extension de l'analyse distributionnelle qui décompose les énoncés en segments, lesquels sont ensuite subdivisés en sous-segments appelés constituants immédiats. Ces constituants apparaissent comme des composants de rang inférieur, allant de la phrase aux propositions, aux syntagmes, et jusqu'aux mots.

Les Environnements et la Distribution

Les environnements d'un élément se réfèrent à la disposition de ses cooccurrents, c'est-à-dire à leur position par rapport aux autres éléments. On distingue les environnements de droite et de gauche. Par exemple, dans "Le médecin algérien travaille à l'hôpital," l'environnement de "médecin" est "Le --- algérien."

La Distribution et les Classes Distributionnelles

La distribution d'un élément est définie comme la somme de ses environnements dans les énoncés. Les éléments qui peuvent commuter ou être substitués dans un énoncé forment une classe distributionnelle. Par exemple, la classe des noms comprend les éléments compatibles avec les déterminants à gauche et les verbes à droite.

Limites du Distributionnalisme

- 1) L'analyse distributionnelle ne peut pas rendre compte de l'ambiguïté de certaines phrases.
- 2) la linguistique se trouve confrontée à une limite majeure : l'absence de considération de la signification, ce qui limite son application en linguistique structurale.

Ouvrages de référence

- Dubois Jean, Dubois-Charlier Françoise. Principes et méthode de l'analyse distributionnelle. In: *Langages*, 5^e année, n°20, 1970. Analyse distributionnelle et structurale, sous la direction de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier. pp. 3-13.
- Siouffi Gilles et Raemdonck Dan Van, 100 fiches pour comprendre la linguistique, Bréal, 1999

Travail dirigé

En s'appuyant sur le cours, analysez ces deux phrases en constituants immédiats : Le chat noir dort paisiblement sur le canapé. / Le courage n'est pas l'absence de peur.

Réponses :

Phrase : « Le chat noir dort paisiblement sur le canapé. »

1. Groupe verbal (GV) : « dort paisiblement sur le canapé. »

2. Groupe nominal (GN) : « le chat noir »

- **Déterminant (D)** : « le »

- **Nom (N)** : « chat »

- **Adjectif (A)** : « noir »

3. Groupe prépositionnel (GP)

La phrase : « Le courage n'est pas l'absence de peur. »

1. Groupe nominal (GN) : "Le courage"

- **Déterminant (D)** : "Le"

- **Nom (N)** : "courage"

2. Verbe (V) : "n'est"

3. Adverbe (Adv) : "pas"

4. Groupe nominal (GN) : "l'absence de peur"

- **Déterminant (D)** : "l'"

- **Nom (N)** : "absence"

- **Préposition (P)** : "de"

- **Nom (N)** : "peur"

Le contenu de la séance /objectifs spécifiques

- Etudier l'histoire de l'école de la grammaire générative ;
- Connaître le cadre théorique de l'école de la grammaire générative.

La grammaire générative

La grammaire générative, élaborée par Noam Chomsky dans la seconde moitié du 20e siècle, représente une avancée majeure dans le domaine de la linguistique et de la compréhension du langage humain. Cette théorie a révolutionné la manière dont nous abordons l'étude de la langue en proposant une nouvelle perspective sur la structure du langage et la manière dont il est généré par le cerveau humain.

La grammaire générative ne se contente pas de décrire les règles grammaticales d'une langue donnée, mais elle cherche à expliquer comment les êtres humains produisent et comprennent un nombre infini de phrases à partir d'un ensemble fini de règles. Elle explore les mécanismes sous-jacents à la créativité linguistique, la capacité des locuteurs à former de nouvelles phrases originales, souvent inconnues de leur répertoire linguistique quotidien.

Cette théorie a ouvert la voie à une meilleure compréhension des langues naturelles, de la manière dont elles sont apprises, et de la façon dont le cerveau humain traite l'information linguistique. Elle a également contribué au développement de la linguistique formelle et a influencé de nombreux domaines connexes, tels que la psycholinguistique, la philosophie du langage et même l'intelligence artificielle.

Les principes fondamentaux

La grammaire générative de Chomsky nous permet d'examiner ses principes fondamentaux, sa structure, et son impact sur la linguistique moderne, en mettant en lumière la façon dont elle a modifié notre compréhension du langage et de la pensée humaine.

La performance et la compétence :

Noam Chomsky a introduit les concepts de "compétence" et "performance" pour distinguer deux aspects essentiels de la langue et de la communication humaine dans le domaine de la linguistique.

1. Compétence :

La compétence, selon Chomsky, représente la connaissance implicite que les locuteurs natifs d'une langue ont de leur propre langue. Elle englobe la compréhension des règles, des structures et des principes qui gouvernent la formation des phrases grammaticalement correctes dans une langue donnée. La compétence définit le savoir linguistique abstrait et idéal que les locuteurs natifs possèdent, sans tenir compte de contraintes de temps, de mémoire, ou d'autres facteurs liés à la performance réelle.

2. Performance :

La performance, en revanche, fait référence à l'utilisation réelle de la langue dans la communication quotidienne. Elle tient compte de tous les aspects pratiques, cognitifs, et sociaux de la production et de la compréhension linguistique. La performance est influencée par des facteurs tels que la mémoire, la vitesse de traitement, la capacité à produire des énoncés grammaticalement corrects, et d'autres contraintes liées à la réalisation pratique du langage.

Les composants d'une grammaire générative

1) Le composant syntaxique est un ensemble infini d'entités abstraites, chacune contenant toutes les informations nécessaires pour l'interprétation précise d'une phrase spécifique. Pour simplifier, le composant syntaxique englobe les systèmes de règles qui définissent les phrases autorisées dans une langue donnée. Ce composant se divise en deux parties : la base et les transformations.

2) Le composant phonologique, quant à lui, est responsable de la forme phonétique d'une phrase générée à partir des règles syntaxiques. Autrement dit, les composants phonologique et phonétique englobent les systèmes de règles permettant de convertir les phrases conçues par le composant syntaxique en une séquence de sons.

3) Le composant sémantique contient les règles définissant l'interprétation des phrases générées par le composant syntaxique. Un exemple donné par Chomsky, « d'incolores idées vertes dorment furieusement, » illustre la distinction entre le niveau syntaxique, où la phrase est correcte, et le niveau sémantique, où elle ne l'est pas.

Ouvrages de référence :

- Chomsky Noam, *Structures syntaxiques*, Paris, Le seuil, 1969.

- Chomsky Noam, *Aspects de la théorie syntaxique*, MIT Press, 1965, trad.
- Siouffi Gilles et Raemdonck Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 1999
- Dubois-Charlier Françoise , VAUTHERIN Béatrice , "La grammaire générative et transformationnelle : bref historique", *La Clé des Langues* [en ligne], Lyon, ENS de LYON/DGESCO (ISSN 2107-7029), septembre 2008.

Travail dirigé

Des transformations s'appliquent aux structures de bases, l'organisation peut être modifiée sans que les relations de sélection entre les divers constituants ne soient perturbées. On peut obtenir de la phrase : « Alice avait aidé Cécile » les transformations suivantes :

1. La modélisation de certitude → *Cécile est celle qu'Alice avait aidée*

2. Modélisation d'incertitude → *il me semble qu'Alice avait aidé Cécile*

3. La négation → *Alice n'avait pas aidé Cécile* 4. **La passivation** → *Cécile avait été aidée par Alice*¹⁰

M. BRAMKI.

A partir des exemples de texte ci-dessus, appliquez les transformations possibles à ces phrases suivantes : « Le chat boit du lait » ; « Le père est rentré tard »

Corrections

La phrase 1 :

1. La modélisation de certitude → C'est le chat qui boit du lait.

2. Modélisation d'incertitude → Il est possible que le chat boive du lait.

3. La négation → le chat ne boit pas du lait.

La phrase 2 :

1. La modélisation de certitude → Le père est rentré tard.

2. Modélisation d'incertitude → Le père pourrait être rentré tard.

3. La négation → Le père n'est pas rentré tard.

¹⁰ <https://fac.umc.edu.dz/fil/images/cours-fran%C3%A7ais/L2/L2%20Ling%20Bramki.pdf>

Cours n°10 : La phonétique et la phonologie

Le contenu de la séance /objectifs spécifiques :

- Distinguer la phonologie et la phonétique ;
- Connaitre les concepts principaux de la phonologie et la phonétique ;
- Comprendre le cadre théorique de la phonologie et la phonétique.

La phonologie et la phonétique

La phonétique est une branche de la linguistique structurale fondée par le fondateur de Nikolaj S. Trubetzkoy, parfois à la française : Nicolas S. Troubetzkoï.

La phonétique s'intéresse en général à l'étude de l'aspect matériel et concret des sons du langage, c'est-à-dire elle s'intéresse aux caractéristiques physiques et acoustiques des sons, ainsi qu'à la manière dont ils sont utilisés dans différentes langues. Elle emprunte des méthodes à plusieurs disciplines telles que : physiologie, acoustique, physique, psychologie, médecine, sociologie, anthropologie, linguistique...

Quant à la phonologie, c'est une discipline scientifique qui se penche sur l'étude des sons du langage en analysant leur fonction et leurs interactions mutuelles au sein du système de communication linguistique.

Les branches de la phonétique :

La phonétique compte plusieurs branches :

1. **Phonétique articulatoire** : la production des sons;
2. **Phonétique acoustique** : la transmission et l'analyse physique des sons.
3. **Phonétique auditive ou perceptive** : la perception des sons par l'auditeur;
4. **Phonétique historique** : changements phonétiques survenus dans une langue;
5. **Phonétique descriptive** : étude des sons d'une langue donnée à un moment donné de son évolution;

6. **phonétique normative ou orthoépique** : étude correcte la prononciation, notamment chez les locuteurs non natifs.

Les branches de la phonologie :

La phonologie comporte deux unités fondamentales : la phonématique et la prosodie.

➤ **la phonématique :**

Partie de la phonologie qui se consacre à l'étude des phonèmes et des traits distinctifs (unités segmentales et infrasegmentales)

➤ **la prosodie :**

Désigne l'ensemble de phénomènes de modulation de l'expression verbale : l'intonation ou le rythme permettant d'en nuancer le sens, l'intention ou l'émotion.

Les concepts fondamentaux de la phonétique et la phonologie :

La phonation :

Elle concerne la production des sons spécifiques à une langue parlée. Lorsqu'un être humain expire de l'air de ses poumons, un son est créé dans son conduit vocal. Ce son traverse les cordes vocales, puis la cavité buccale ou nasale.

Les caractéristiques sonores produites sont influencées par plusieurs facteurs, tels que le débit d'air expiré, la tension des cordes vocales et la forme du conduit vocal (langue, bouche, mâchoire).

Consonne et voyelle :

Les sons de la parole sont distingués selon plusieurs caractéristiques. En ce qui concerne les consonnes, on prend en compte :

1. Le mode d'articulation (occlusif, fricatif, etc.).
2. Le point d'articulation (lèvres, langue, dents, voile du palais, etc.).
3. La vocalisation (voisée ou sourde).

Quant aux voyelles, on les différencie en fonction de :

1. Le degré d'ouverture (taille de l'espace laissé entre la langue et le palais).
2. Le point d'articulation (en avant ou en arrière de la cavité buccale).

3. La forme des lèvres (arrondies ou non-arrondies).

Les phonèmes :

Le linguiste polonais Mikolaykrusewski (1851-1887) est le premier qui a introduit la notion de phonème. Cette notion désigne en phonologie, l'unité phonologique minimale de la chaîne parlée, susceptible de produire, par commutation, un changement de sens c'est-à-dire le phonème est la plus petite unité distinctive permettant de distinguer des mots les uns des autres. Par exemple, /t/ et /f/ sont deux phonèmes différents car ils entraînent un changement de sens (tête / f tête).

La commutation :

La commutation est une méthode inventée par les phonologues qui consiste à substituer, dans un mot donné, un son par un autre pour aboutir à un autre mot de signification différente. Cette opération permet de saisir une autre signification à l'intérieur de la même langue comme : Foie [fwa] et Voie [vwa] ou roi [rwa] et loi [lwa].

Si les deux sons se révèlent des unités non distinctives d'unités significatives, alors ce ne sont pas des phonèmes, mais seulement des variantes (allophones) d'un même phonème : si on prononce le mot roi avec le /r/grasseyé comme les prononçait Édith Piaf ou le un /r/ normal à la parisienne, le sens du mot roi ne change pas donc, on a affaire avec le même phonème le /r/.

Ouvrages de référence

CHAMPAGNE-MUZAR. C, BOURDAGES. J S. 1998. Le point sur la phonétique, CLE international/Paris,

Esso Jean Marie, *Précis de linguistique générale*, L'Harmattan, 1998

Siouffi Gilles et Raemdonck Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 1999

Baylon, C. et Fabre, P., *Initiation à la linguistique*. Nathan, Paris. 1975

Travail dirigé : la distinction entre phonétique et phonologie

Exercice 01

Complétez ce tableau dans le but d'étudier les différences entre les deux disciplines :

	Phonétique	Phonologie
Objet d'étude		
Description		
Aspect		
Transcription		

Correction :

	Phonétique	Phonologie
Objet d'étude	Son de la parole	Son du langage
Description	Aspects physiques, perceptifs et articulatoires	Fonctionnement des sons entre eux
Aspect	Distinctif	Combinatoire
Transcription	[...]	/...../

Exercice 02

Texte de référence : "Le linguiste polonais Mikolay Krusewski (1851-1887) est le premier qui a introduit la notion de phonème. Cette notion désigne en phonologie, l'unité phonologique minimale de la chaîne parlée, susceptible de produire, par commutation, un changement de sens c'est-à-dire le phonème est la plus petite unité distinctive permettant de distinguer des mots les uns des autres. Par exemple, /t/ et /f/ sont deux phonèmes différents car ils entraînent un changement de sens (tête / fête)."

1. Identifiez les phonèmes dans l'exemple donné (/t/ et /f/). Expliquez comment la commutation de ces phonèmes change le sens des mots "tête" et "fête".

2. Choisissez un autre exemple de deux mots en français où un phonème unique change le sens des mots (par exemple, "bateau" et "chapeau"). Identifiez le phonème impliqué et expliquez comment il affecte le sens.
3. En utilisant l'exemple du texte, décrivez en quoi Mikolay Krusewski a été pionnier dans l'introduction de la notion de phonème. Expliquez l'importance de cette notion dans le domaine de la linguistique.
4. Expliquez en vos propres mots ce qu'est un phonème et comment il se rapporte à la distinction des mots en phonologie.
5. Donnez un exemple personnel d'une paire minimale en français, c'est-à-dire deux mots qui ne diffèrent que par un seul phonème. Expliquez comment ce changement phonétique influe sur le sens des mots.

Réponses :

1. Dans l'exemple donné, les phonèmes sont /t/ et /f/. La commutation de ces phonèmes change le sens des mots "tête" et "fête". Le phonème /t/ dans "tête" signifie la partie supérieure de la tête, tandis que le phonème /f/ dans "fête" signifie une célébration ou une fête. La commutation de /t/ par /f/ change complètement le sens des mots.
2. Par exemple, prenons les mots "brosse" et "crosse". Les deux mots diffèrent par un seul phonème (/b/ et /k/). Le changement du phonème initial (/b/ à /k/) modifie le sens des mots. "Brosse" désigne un outil pour le nettoyage, tandis que "crosse" fait référence à la partie de certains objets comme une raquette de sport.
3. Mikolay Krusewski a été un pionnier en introduisant la notion de phonème, qui est l'unité minimale distinctive dans la phonologie. Cette notion est cruciale pour comprendre comment les sons de la parole sont utilisés pour différencier les mots et les sens dans une langue. L'introduction des phonèmes a contribué à la formalisation de l'étude des sons de la langue.
4. Un phonème est la plus petite unité distinctive de la chaîne parlée qui peut changer le sens des mots dans une langue donnée. En d'autres termes, c'est le son minimal qui peut distinguer un mot d'un autre. Les phonèmes sont essentiels pour la phonologie car ils permettent de comprendre comment les sons sont utilisés pour créer des distinctions de sens dans une langue.

5. Un exemple personnel de paire minimale en français serait "patte" et "bate". Le changement du phonème initial (/p/ à /b/) affecte le sens des mots. "Patte" se réfère à la patte d'un animal, tandis que "bate" peut être interprété comme une forme verbale ou une abréviation de "bateau". Le changement phonétique a un impact sur la signification des mots.

Cours n°11 : La morphologie

Le contenu de la séance /objectifs spécifiques :

- Connaître le cadre théorique de la morphologie ;
- Savoir le processus de formation des mots ;
- Connaître et examiner les différents types de morphèmes.

La morphologie

Selon G. Mounin dans son Dictionnaire de la linguistique, la morphologie est l'« *étude des formes sous lesquelles se présentent les mots dans une langue, des changements dans la forme des mots pour exprimer leurs relations à d'autres mots de la phrase, des processus de formation de mots nouveaux, etc.* ».¹¹ Elle explore également les variations de forme des mots utilisées pour exprimer leurs relations avec d'autres mots dans une phrase, ainsi que les mécanismes de création de nouveaux mots.

Donc, la morphologie est une branche qui s'intéresse à l'étude des formes et la formation des mots par opposition à la syntaxe qui étudie les fonctions des mots. Selon J. Dubois,

« *La morphologie a deux acceptions (signification) principales :*

- *Ou bien la morphologie est la description des règles qui régissent la structure interne des mots, c'est-à-dire les règles de combinaison entre les morphèmes racines pour constituer les mots (règles de formation des mots) et la description des formes diverses que prennent ces mots selon la*

¹¹ MOUNIN, G., *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF, 1974, p. 221.

catégorie de nombre, de genre, de temps, de personne et pour (la flexion des mots en ce qui concerne les langues flexionnelles).

- *Ou bien la morphologie est la description à la fois des règles de la structure interne des mots et des règles de combinaison des syntagmes en phrases. »¹²*

En somme, la morphologie est l'étude de la structure et de la formation des mots. Les mots sont composés à partir d'unités plus petites appelées morphèmes.

Les morphèmes :

Le morphème est une unité fondamentale de la linguistique structurale et de la morphologie, qui constitue la plus petite unité porteuse de sens dans une langue donnée. Il s'agit d'une unité linguistique indivisible, c'est-à-dire qu'il ne peut pas être décomposé davantage sans perdre son sens spécifique. Les morphèmes sont les briques élémentaires de la formation des mots et jouent un rôle crucial dans la construction et la compréhension du sens des mots.

La typologie de morphème :

On distingue deux types principaux de morphèmes :

1. Les morphèmes lexicaux : Ce sont les morphèmes qui portent le sens lexical d'un mot. Ils correspondent généralement aux racines ou aux bases des mots. Par exemple, dans le mot "chanteur", les morphèmes lexicaux sont "chant" (qui exprime l'action de chanter) et "eur" (qui indique le sens de "personne qui").

2. Les morphèmes grammaticaux : Ces morphèmes apportent des informations sur la grammaire et la syntaxe de la langue. Ils modifient le sens du mot auquel ils sont attachés. Les morphèmes grammaticaux incluent les marques de temps, de personne, de genre, de nombre, etc. Par exemple, dans le mot "chantait", le morphème grammatical "ait" indique que l'action est au passé et à la troisième personne du singulier.

Les morphèmes peuvent être combinés pour former des mots complexes ou pour modifier le sens des mots existants. Cette capacité de dérivation

¹² DUBOIS. J., et al. *Dictionnaire de Linguistique et sciences du langage*, Paris, Larousse, 1991, p. 327.

morphologique permet à une langue de créer un vaste lexique de mots en utilisant un nombre limité de morphèmes de base.

L'étude des morphèmes et de leur fonctionnement dans les langues est essentielle pour comprendre la structure et l'évolution des mots, ainsi que pour analyser la syntaxe et la sémantique d'une langue. Les morphèmes jouent un rôle crucial dans la communication humaine et sont un élément fondamental de la richesse et de la diversité des langues à travers le monde.

Le morphème et le mot :

La différence entre le mot et le morphème réside dans leur nature et leur fonction au sein du langage :

1. Mot :

- Un mot est une unité de langage qui constitue l'unité de base de la communication verbale. Il s'agit d'une séquence de sons ou de lettres qui possède un sens spécifique dans une langue donnée.

- Les mots sont autonomes et peuvent exister en tant qu'entités indépendantes dans une phrase.

- Chaque mot a généralement un sens lexical ou conceptuel qui peut être compris par les locuteurs de la langue.

- Exemples de mots : "arbre", "chien", "maison", "manger", "jouer", etc.

2. Morphème :

- Un morphème est la plus petite unité de signification linguistique. C'est l'unité de base de la morphologie, la branche de la linguistique qui étudie la formation des mots.

- Les morphèmes peuvent être des parties indivisibles de mots ou des mots à part entière.

- Ils peuvent être classés en deux types principaux : les morphèmes lexicaux (porteurs du sens lexical) et les morphèmes grammaticaux (porteurs d'informations grammaticales).

- Les morphèmes ne sont pas toujours autonomes et peuvent être attachés à d'autres morphèmes pour former des mots ou des structures grammaticales.

- Exemples de morphèmes : "arbre" (morphème lexical), "-er" (morphème grammatical pour le verbe à l'infinif), "-s" (morphème grammatical pour le pluriel des noms), etc.

Ouvrage de référence :

Essono Jean Marie, *Précis de linguistique générale*, L'Harmattan, 1998

Siouffi Gilles et Raemdonck Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 1999

Baylon, C. et Fabre, P., *Initiation à la linguistique*. Nathan, Paris. 1975

Travail dirigé : les Morphèmes : Identification et Analyse

Exercice 01 :

Partie 1 : Identifiez les morphèmes dans les mots suivants :

- a. Chanteuse
- b. Inoubliable
- c. Déconnecter
- d. Préparation
- e. Marchons

2. Décomposez les mots en morphèmes :

- a. Démontrez
- b. Injustice
- c. Rappelle
- d. Éducatif
- e. Révérifiez

Partie 2 : Classez les morphèmes dans les catégories suivantes :

- a. Affixe (préfixe, suffixe)

- b. Radical

- c. Base libre

- Exemple : "Préparation"

- Affixe : pré-, -ation

- Base libre : prépar-

4. Identifiez et expliquez les morphèmes grammaticaux dans les mots suivants :

- a. Jouer

- b. Marchant

- c. Allons

- d. Aimerais

Partie 3 : Créez un mot en ajoutant des préfixes et des suffixes :

- a. Utilisez le préfixe "re-" et le suffixe "-ment" pour former un nouveau mot.

- b. Créez un mot en ajoutant le préfixe "in-" à une base de votre choix.

6. Créez des mots dérivés :

- a. Trouvez un mot de base et créez deux mots dérivés en ajoutant des suffixes différents.

Correction :

1. a. Chante- (radical), -euse (suffixe)

b. In- (préfixe), oubli- (radical), -able (suffixe)

c. Dé- (préfixe), connect- (radical), -er (suffixe)

d. Pré- (préfixe), par- (préfixe), -ation (suffixe)

e. March- (radical), -ons (suffixe)

2. a. Démontre-z (radical, suffixe)

- b. In- (préfixe), just- (radical), -ice (suffixe)
 - c. Re- (préfixe), appel- (radical), -e (suffixe)
 - d. Éducat- (radical), -if (suffixe)
 - e. Re- (préfixe), vérifi- (radical), -ez (suffixe)
3. a. Affixe : -ons (suffixe)
- b. Affixe : in- (préfixe)
 - c. Affixe : -ons (suffixe)
 - d. Affixe : -rais (suffixe)
4. a. Morphèmes grammaticaux : -er (infinitif)
- b. Morphèmes grammaticaux : -ant (participe présent)
 - c. Morphèmes grammaticaux : -ons (indicatif présent)
 - d. Morphèmes grammaticaux : -rais (conditionnel)
5. a. Reparément
- b. Invention
6. a. Mot de base : "Rapid"
- Dérivés : Rapidité, Rapidement
- b. Mot de base : "Énergie"
- Dérivé : Inénergie

Cours n°12 : La syntaxe

Le contenu de la séance /objectifs spécifiques :

- Connaitre les concepts principaux et le cadre théorique de la syntaxe ;
- Examiner et analyser la structure de la phrase française.

La syntaxe

À l'origine, la syntaxe représente une branche de la linguistique qui examine la manière dont les mots s'associent pour constituer des phrases ou des énoncés dans une langue donnée.

Selon le dictionnaire électronique Larousse, le mot syntaxe est d'origine grecque qui signifie :

On différencie la syntaxe, qui traite les mots, de la sémantique, qui s'intéresse à ce que les mots visent (c'est-à-dire le sens, la signification ou les objets/éléments évoqués).

En linguistique, la syntaxe se focalise sur l'étude des éléments suivants:

- L'ordre des mots : Par exemple, en français, l'ordre des mots peut altérer le sens de la phrase, comme dans les cas de « le père frappe le fils » comparé à « le fils frappe le père ».
- Les catégories grammaticales ou parties du discours : Par exemple, dans la phrase « Il fait froid », le mot « Il » est un pronom impersonnel, tandis que « fait froid » constitue une locution verbale.
- Les phénomènes de rection : Dans la phrase « Le petit enfant dort », le nom « enfant » régit le verbe « dort » ainsi que le déterminant « le » et l'adjectif « petit ».
- Les fonctions grammaticales : Dans la phrase « Je travaille à la hôpital », le pronom « Je » joue le rôle de sujet pour le verbe « travaille », tandis que l'expression « à la hôpital » remplit la fonction de complément circonstanciel de lieu.

La Structure de Base de la Phrase :

Les langues varient en termes de complexité syntaxique. Certaines langues ont des structures plus simples, tandis que d'autres peuvent avoir des constructions plus complexes avec des phrases imbriquées et des éléments dépendants.

Une phrase de base est généralement composée d'un sujet et d'un verbe, qui constituent le noyau de la phrase. La structure de base de la phrase peut être représentée par l'acronyme SVO (Sujet-Verbe-Objet) :

Exemple : "Le chat (sujet) dort (verbe) paisiblement (objet)."

En plus du noyau (sujet-verbe-objet), une phrase peut contenir des compléments qui ajoutent des informations supplémentaires. Les compléments peuvent être de différents types :

- Complément d'objet direct (COD) : Il répond à la question "quoi ?" ou "qui ?" par rapport au verbe.

Exemple : "Elle mange une pomme."

- Complément d'objet indirect (COI) : Il répond à la question "à qui ?" ou "à quoi ?" par rapport au verbe.

Exemple : "Il donne un cadeau à sa sœur."

- Complément circonstanciel : Il fournit des détails sur le lieu, le temps, la manière, la cause, etc., de l'action du verbe.

Exemple : "Il court rapidement dans le parc."

Ordre des Mots :

L'ordre des mots dans une phrase peut varier d'une langue à l'autre. Dans certaines langues, l'ordre est plus fixe, tandis que dans d'autres, il peut être plus flexible. Par exemple, en anglais, l'ordre typique est SVO, tandis qu'en japonais, il peut être SOV.

Ouvrage de référence

Baylon C. et Fabre P., *Initiation à la linguistique*, Nathan, France, 1990

Mounin. G. 1968. *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers, (Collectif Clefs)

Tellier C. *Éléments de syntaxe de Français*, Gaentan Morin Editeur, Montréal, Canada, 1995

Siouffi Gilles et Raemdonck Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 1999

Travail dirigé : La commutation ou substitution

A partir Du texte ci-dessous, analysez les phrases suivantes en ses principaux constituants grâce à l'opération de substitution :

- Les enfants jouent au ballon/ La maman prépare un très bon gâteau/ les petites filles sont très belles/ la mère et le père amènent leurs enfants au parc.

La commutation ou substitution Cette opération consiste à remplacer un mot ou une séquence de mots par une seule unité, elle permet notamment : - de mettre en évidence l'unité syntaxique d'une séquence de mots. Par exemple, elle met en évidence l'unité syntaxique que forment la préposition et le groupe qu'elle introduit : Il joue d'un instrument > Il en joue ; le chat du voisin > le chat sauvage ; 8 - de déterminer les frontières des syntagmes, soit leur début et leur fin. Par exemple, dans : Je viens de lire un excellent livre sur l'histoire de l'art, la commutation nous indique que un excellent livre sur l'histoire de l'art forme un syntagme (SN) : Je viens de le lire, mais que un excellent livre n'en est pas un dans ce contexte, en effet : *Je viens de le lire sur l'histoire de l'art ; - de déterminer la catégorie grammaticale des termes analysés. Par exemple, la commutation met en évidence l'appartenance du mot tout à la classe des noms par commutation avec un autre nom, dans : l'homme est un tout indivisible > l'homme est un animal indivisible. La commutation se fait préférentiellement avec un élément prototypique de la classe en question, par exemple : - la substitution d'un pronom peut se faire au moyen du pronom démonstratif ceci/cela ; - pour la substitution d'un nom, on évitera les noms formés par conversion et donc provenant d'une autre catégorie grammaticale, comme : un être, un rien, etc. ; - la substitution d'un adverbe se fera préférentiellement au moyen des adverbes en -ment, comme : admirablement ou bien au moyen de l'adverbe très (pour les adverbes de degré) ; - pour la substitution d'un déterminant, on préférera l'utilisation des articles définis : le, la, les ou indéfinis : un, une, des

Correction

- Les enfants jouent au ballon ———> **ils** jouent au ballon
- La maman prépare un gâteau ———> la maman **fait** un gâteau
- les petites filles sont très belles ———> **les jeunes** filles sont **vachement jolies**
- la mère et le père amènent leurs enfants au parc. ———> **les parents les** amènent au parc.

Le contenu de la séance /objectifs spécifiques

- Connaitre la lexicologie et son domaine d'application ;
- Savoir la formation et la création des nouveaux mots.

La lexicologie

La lexicologie est une branche de la linguistique qui se concentre sur l'étude des mots, de leur origine, de leur signification, de leur structure et de leur évolution au sein d'une langue donnée. Elle analyse les mots en tant qu'unités lexicales et examine leurs propriétés, leurs relations sémantiques et leur rôle dans la communication linguistique.

La lexicologie s'intéresse notamment aux aspects suivants :

1. **Étymologie** : Elle étudie l'origine des mots, leur évolution historique et les emprunts linguistiques à partir d'autres langues.
2. **Sémantique** : Elle explore la signification des mots, comment ils évoluent dans le temps et comment ils interagissent avec d'autres mots pour former des expressions et des phrases.
3. **Morphologie** : Elle analyse la structure interne des mots, y compris leurs préfixes, suffixes et racines, ainsi que les variations de forme liées à la conjugaison et à la déclinaison.
4. **Lexicographie** : Cela concerne la compilation de dictionnaires et de glossaires, où les mots sont répertoriés avec leurs significations, leurs usages et leurs nuances.
5. **Collocations et combinaisons lexicales** : Elle examine les associations régulières entre les mots, comment certains mots sont couramment combinés pour former des expressions spécifiques.
6. **Changement sémantique** : Elle observe comment les significations des mots peuvent changer au fil du temps en raison de facteurs historiques, sociaux et culturels.
7. **Néologie** : Elle étudie la création de nouveaux mots dans une langue, souvent en réponse à des besoins technologiques, culturels ou sociaux émergents.

La lexicologie est essentielle pour comprendre la manière dont les mots fonctionnent dans une langue, comment ils communiquent des significations et comment ils évoluent pour refléter les changements dans la société et la culture.

La lexicologie et lexicographie

La lexicologie et la lexicographie sont deux domaines étroitement liés mais distincts dans l'étude des mots et du langage. Voici la différence entre les deux :

La lexicologie est l'étude des mots en tant qu'unités linguistiques, en se concentrant sur leur signification, leur structure, leurs relations sémantiques et leur évolution dans le temps. Elle vise à analyser comment les mots sont formés, comment leur sens change avec le temps et comment ils interagissent les uns avec les autres. La lexicologie explore également les aspects sémantiques et étymologiques des mots, ainsi que les diverses relations qu'ils entretiennent, telles que la synonymie, l'antonymie, la métaphore, etc. En somme, la lexicologie se penche sur la compréhension profonde des mots et de leurs significations dans un contexte linguistique et culturel.

La lexicographie, quant à elle, est l'art de compiler, de rédiger et de produire des dictionnaires. Elle implique la collecte, la classification et la description systématique des mots d'une langue, ainsi que de leurs significations, de leurs usages et de leurs variations. La lexicographie se base sur les résultats de la lexicologie pour créer des ressources linguistiques pratiques et accessibles, telles que les dictionnaires. Les lexicographes travaillent à rassembler des informations sur les mots, à les organiser de manière cohérente et à les présenter de manière à ce que les utilisateurs puissent comprendre leurs sens et leurs usages.

Les concepts de base

Les concepts de base de la lexicologie sont essentiels pour comprendre en profondeur les mots, leur structure, leur signification et leurs interactions dans le langage. Voici quelques-uns des concepts fondamentaux de la lexicologie :

1. Mot : L'unité de base de la lexicologie est le mot. Un mot peut être constitué d'une ou plusieurs syllabes et peut représenter une idée, une action, un objet, etc.

2. Morphème : C'est la plus petite unité de sens dans la langue. Un morphème peut être un mot complet ou une partie d'un mot qui porte un sens. Il peut être un morphème lexical (portant une signification autonome) ou un morphème grammatical (servant à indiquer des relations grammaticales).

3. Étymologie : L'étude de l'origine des mots, y compris leurs sources linguistiques et historiques. Elle explique comment les mots ont évolué à partir de langues anciennes ou ont été empruntés à d'autres langues.

4. Sémantique : La branche de la linguistique qui se penche sur la signification des mots et leur relation avec le monde réel. Elle étudie comment les mots acquièrent et transmettent des significations.

5. Synonymie : Relation sémantique entre des mots qui ont des significations similaires ou presque identiques. Les synonymes partagent généralement le même champ sémantique.

6. Antonymie : Relation sémantique entre des mots qui ont des significations opposées. Les antonymes expriment des idées contraires.

7. Hyponymie et Hyperonymie : L'hyponymie est une relation sémantique où un terme (hyponyme) est plus spécifique qu'un autre terme (hyperonyme) et fait partie de la catégorie plus large de l'hyperonyme. Par exemple, "chien" est un hyponyme de "animal".

8. Métaphore et Métonymie : Deux types de figures de style qui exploitent des liens sémantiques entre les mots. Une métaphore établit une comparaison implicite, tandis qu'une métonymie se fonde sur une relation de contiguïté ou de proximité.

9. Changement Sémantique : Les modifications de sens que subissent les mots au fil du temps. Cela peut être dû à des évolutions culturelles, des influences étrangères, etc.

10. Dérivation et Composition : Les processus par lesquels de nouveaux mots sont créés. La dérivation implique l'ajout de préfixes ou de suffixes à un mot existant pour former un nouveau mot, tandis que la composition consiste à combiner deux mots pour en créer un nouveau.

11. Homonymie et Polysémie : L'homonymie se produit lorsque deux mots différents ont la même forme phonétique ou orthographique, tandis que la polysémie se produit lorsque le même mot a plusieurs significations liées.

12. Néologisme : Un nouveau mot ou une nouvelle expression qui est créé et introduit dans la langue pour représenter une nouvelle réalité, idée ou concept.

Ces concepts de base fournissent les fondations nécessaires pour explorer plus en détail la lexicologie et la manière dont les mots fonctionnent dans le langage.

Ouvrage de référence

Dubois Jean et al., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 2002

Picoche Jaqueline, *Précis de lexicologie française, « L'étude et l'enseignement du vocabulaire »*, Nathan université, 2000

Siouffi Gilles et Raemdonck Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 1999

Travail rédigé :

A partir de la liste ci-dessous, formez des nouveaux mots « néologismes » en identifiant le type de chaque morphème :

Préfixes	Signification	Préfixes	Signification
acantho-	épine	aéro-	air
acou-	entendre	lomb-	région lombarde
actino-	rayon	més(o)-	milieu
ad-	vers, ajouté à	meta-	après, changement
adén-	glande, ganglion lymphatique	nécro-	mort
octa-, octo-	huit	omni-	tout
oultre-	au-delà de	par-, per-	à travers, achèvement
péd-	enfant	phago-	manger
phléb-	veine	phys(io)-	nature

Correction :

- 1. Aérophono** : Un néologisme pour décrire quelque chose qui est lié à la transmission du son dans l'air.
- 2. Adénactinomé** : Un terme pour désigner une procédure médicale qui implique l'utilisation de rayons sur une glande ou un ganglion lymphatique.
- 3. Nécroplébisme** : Un concept pour décrire l'étude des veines dans un contexte mortuaire, comme dans la recherche de signes post-mortem.
- 4. Octomés(o)** : Une suggestion pour un mot signifiant "huitième milieu" ou se référant à un point situé au huitième de quelque chose.
- 5. Omnipédo** : Un néologisme pour décrire un appareil qui surveille l'enfant partout et en tout lieu.
- 6. Paraphagophyse** : Un terme hypothétique pour désigner un processus de digestion à travers une substance particulière.
- 7. Aéro-physisme** : Un concept qui pourrait décrire l'étude de la nature et des phénomènes liés à l'air.
- 8. Actinolombar** : Un mot suggéré pour se référer à quelque chose lié à la région lombaire qui implique des rayons ou une radiographie.
- 9. Méсанécros** : Un néologisme qui pourrait décrire quelque chose qui se produit dans un contexte de mort, mais après un certain délai.
- 10. Pérophlébiose** : Un terme pour décrire un traitement médical qui implique le passage à travers une veine.

Le contenu de la séance /objectifs spécifiques

- Connaitre le cadre théorique de la sémantique ;
- Savoir distinguer entre le sens connoté et le sens dénoté.

La sémantique

Le terme "sémantique" trouve son origine dans le mot grec "σημαντικός" (sêmantikos), signifiant "signifié", qui lui-même est formé à partir des mots grecs "σημαίνω" (sêmainô), signifiant "signifier, indiquer", ou "σῆμα" (sêma), signifiant "signe, marque". Ce terme a été réintroduit à la fin du XIXe siècle par le linguiste français Michel Bréal, célèbre pour son premier traité de sémantique intitulé "Essai de sémantique", publié en 1897.

La sémantique est une branche de la linguistique qui consiste à étudier le sens véhiculé par les mots et les énoncés. Cette branche est définie comme étant « Domaine de science du langage qui prend pour objet d'étude le sens et les interprétations des unités significatives de la langue de leurs combinaison dans le discours »¹³

Les approches de l'étude sémantique

Dans son article « vocabulaire des sciences cognitives », François Rastier distingue quatre approches dominantes dans l'étude du sens.

La signification et le sens

« *Le "sens" est le rêve des insensés.* »¹⁴ Selon Pascal Quignard, mais pour Dubois, le concept de « sens » est d'une telle généralité qu'il nécessite des définitions spécifiques pour être utilisé efficacement au sein des différentes théories linguistiques.

Ferdinand de Saussure postule que le sens d'un signe linguistique est déterminé par la signification que ce signe évoque lorsqu'il est employé. Cependant, il est important de noter que Saussure n'a pas fourni une définition formelle du terme « sens ».

¹³ Neveu, Franck, Dictionnaire des sciences du langage, (2^{ème} éd) Editions Mehdi, Tizi Ouazou, P318

¹⁴ Pascal Quignard, *Petits traités*, I, xi, p. 217

L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert propose la distinction entre signification et le sens suivante : la signification est le contenu d'un mot isolé, tandis que le sens est le contenu d'un mot dans le contexte d'une expression ou d'une phrase. « C'est une règle des plus communes du raisonnement, que, lorsqu'au commencement du discours on a donné à un mot une certaine signification, on ne doit pas lui en donner une autre dans la suite du même discours »¹⁵

« [...] entre la signification et le sens il existe une barrière insurmontable. Le sens est la signification d'une unité linguistique actualisée dans un discours »¹⁶. Dans d'autres termes, la signification est le contenu d'un mot isolé. Par exemple, prenons le mot « banque », la signification de ce mot pourrait être définie comme une institution financière où les gens déposent et retirent de l'argent, alors que le sens est le contenu d'un mot dans le contexte d'une expression ou d'une phrase. Par exemple, reprenons le mot « banque », mais cette fois dans un contexte particulier : « Je vais à la banque pour retirer de l'argent ». Dans ce contexte, le mot « banque » acquiert un sens particulier, lié à l'action de retirer de l'argent, ce qui pourrait inclure des détails sur l'emplacement, l'heure, la raison, etc.

L'analyse sémique

L'analyse sémique est une approche linguistique qui se concentre sur l'étude structurale des significations dans le langage. Elle consiste à décomposer le sens des mots et des phrases en éléments plus petits appelés sèmes. Les sèmes sont des unités sémantiques minimales qui représentent des significations spécifiques. Par exemple, dans le mot "chien", les sèmes peuvent inclure "animal", "quadrupède", "mammifère", "domestique", etc.

La connotation et la dénotation

Les notions de connotation et de dénotation sont des concepts importants en sémiotique et en analyse linguistique pour comprendre comment les mots et les symboles portent des significations.

Dénotation :

- La dénotation fait référence à la signification littérale, objective et non ambiguë d'un mot ou d'un symbole. C'est la définition de base, universellement acceptée, d'un terme. Par

¹⁵ Du Marsais, Œuvres, t. IV, p. 237

¹⁶ SCVEJECER A. D. Teorija perevoda: status, problemy, aspekty, Moskvà, Nauka, 1988p. 114

exemple, la dénotation du mot "chat" est un animal de la famille des félins, caractérisé par des moustaches, des griffes et une fourrure.

- La dénotation est souvent associée à des descriptions factuelles et objectives. Elle vise à éliminer l'ambiguïté et à établir une base de compréhension commune pour les locuteurs d'une langue.

- La dénotation est généralement constante et ne change pas, sauf si une nouvelle définition est acceptée par consensus dans la société.

Connotation :

- La connotation fait référence aux associations, émotions, valeurs culturelles et nuances subjectives qui accompagnent un mot ou un symbole au-delà de sa signification dénotative. C'est ce que les mots évoquent émotionnellement ou culturellement pour les individus.

- Les connotations peuvent varier en fonction du contexte culturel, social, historique et personnel. Par exemple, le mot "maison" a une dénotation simple (un bâtiment où l'on habite), mais il peut avoir des connotations différentes en fonction du contexte (chaleur, sécurité, nostalgie, etc.).

- Les connotations peuvent être positives, négatives ou neutres. Elles sont souvent subjectives et peuvent différer d'une personne à l'autre en fonction de leurs expériences personnelles et de leur culture.

- Les connotations sont importantes car elles enrichissent la communication en apportant des couches supplémentaires de signification, d'émotion et de nuances aux mots et aux symboles.

Ouvrages de référence

Bréal Michel, *Essai de sémantique : science des significations*, Paris, Hachette, 1897

Lyons John, *Éléments de Sémantique*, Larousse, 1978

Siouffi Gilles et Raemdonck Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 1999

Tamba Irène, *La sémantique*, PUF, Que sais-je ?, 2005

Travail dirigé

Exercice 1

Déterminez le sens connoté dans les deux textes suivants :

Une chanson de Charles Trenet : « La mer qu'on voit danser le long des golfes clairs (...) Et d'une chanson d'amour La mer A bercé mon cœur Pour la vie. »

« *Le nom de Parme, une des villes où je désirais le plus aller depuis que j'avais lu La Chartreuse, m'apparaissant compact, lisse, mauve et doux, si on me parlait d'une maison quelconque de Parme dans laquelle je serais reçu, on me causait le plaisir de penser que j'habiterais une demeure lisse, compacte, mauve et douce, qui n'avait de rapport avec les demeures d'aucune ville d'Italie, puisque je l'imaginai seulement à l'aide de cette syllabe lourde du nom de Parme, où ne circule aucun air, et de tout ce que je lui avais fait absorber de douceur stendhalienne et du reflet des violettes.* » **Proust, Du côté de chez Swann, 1913.**

Exercice 2

Dans le tableau suivant classez les phrases suivantes :

La librairie se trouve à proximité de l'école/ La pomme est rouge/ il a les yeux rouges/ Les ruelles étroites débordaient de charme désuet / La petite fille est une rose/ La saison de soleil est proche.

Sens dénoté	Sens connoté

Correction

Exercice 1 Dans la chanson de Charles Trenet, "La mer" évoque le sens connoté de la mer en tant que symbole maternelle « la mère ».

Quant à l'extrait de Proust, le sens connoté réside dans la manière dont le narrateur associe le nom de Parme à des images sensorielles et esthétiques. La description de Parme comme "compacte, lisse, mauve et douce" évoque une atmosphère de douceur et de beauté. L'utilisation d'adjectifs tels que "compacte" et "mauve" crée une image particulière de la ville, empreinte de douceur stendhalienne et du reflet des violettes. Ainsi, le nom de Parme

devient plus qu'une simple référence géographique ; il est chargé d'associations émotionnelles et esthétiques qui enrichissent la perception du narrateur.

Exercice 2

Sens dénoté	Sens connoté
La librairie se trouve à proximité de l'école. /La pomme est rouge.	il a les yeux rouges/Les ruelles étroites débordaient de charme désuet / La petite fille est une rose/ La saison de soleil est proche.

Séance n°15 : La sociolinguistique

Le contenu de la séance /objectifs spécifiques

- Connaître l'histoire de la sociolinguistique et son rapport avec la linguistique ;
- Reconnaître le domaine de la sociolinguistique et ses domaines ;
- Connaître les tâches de la sociolinguistique, ses méthodes.

La naissance de la sociolinguistique

La sociolinguistique est une discipline fascinante qui étudie la relation complexe entre la langue et la société. Pour comprendre l'émergence de cette discipline, il est essentiel de se plonger dans son histoire et de découvrir comment elle a évolué au fil du temps.

Le terme "sociolinguistique" est apparu pour la première fois dans les années 1950, bien que les idées qui ont conduit à sa création aient des racines beaucoup plus anciennes. Avant cette époque, l'étude de la langue était principalement centrée sur sa structure et sa grammaire, avec peu d'attention portée à la manière dont la langue était utilisée dans des contextes sociaux et culturels. Cependant, des chercheurs comme William Labov et Joshua Fishman ont commencé à remettre en question cette approche traditionnelle de la linguistique structurale.

William Labov est souvent considéré comme l'un des pionniers de la discipline. Dans les années 1960, Labov a mené des recherches approfondies sur la variation linguistique, en se concentrant sur l'accent et la prononciation dans la ville de New York. Il a découvert que la manière dont les gens parlent est fortement influencée par des facteurs sociaux, tels que la classe sociale, l'âge et l'éducation. Ses études ont mis en évidence l'importance de prendre en compte ces facteurs pour comprendre pleinement comment la langue fonctionne dans la société.

Un autre jalon dans le développement de la sociolinguistique a été l'œuvre de Joshua Fishman, qui a souligné l'importance des langues en danger et des phénomènes de bilinguisme. Il a étudié comment les langues minoritaires sont menacées de disparition en raison de la domination des langues majoritaires et a plaidé en faveur de la préservation de la diversité linguistique.

Au fil des décennies, la sociolinguistique a continué à évoluer et à s'étendre pour englober une variété de sujets, tels que le plurilinguisme, le langage des médias, la variation dialectale, la politesse linguistique, et bien d'autres. Les chercheurs en sociolinguistique explorent aujourd'hui les interactions complexes entre la langue et la société dans des contextes variés, de l'éducation à la politique, de la culture populaire aux médias.

La sociolinguistique a eu un impact significatif sur de nombreux domaines, de la linguistique à l'anthropologie en passant par l'éducation. Elle a contribué à la sensibilisation aux inégalités linguistiques, à la promotion de la diversité linguistique et à une meilleure compréhension de la manière dont la langue reflète et influence les dynamiques sociales.

Les concepts clés en linguistique :

a) L'usage de la langue :

La sociolinguistique se concentre sur l'utilisation et la pratique orale de la langue, plutôt que sur des normes grammaticales. Elle explore diverses formes d'utilisation linguistique, y compris les registres de langage, les argots, les jargons, et les technolectes. De plus, elle examine les influences de l'âge, du sexe et de la localisation géographique sur le langage, tout en remettant en question la distinction entre la langue standard et les langues vernaculaires.

b) Langue ou langues :

La sociolinguistique s'intéresse aux pays multilingues et explore la politique linguistique. Elle examine la diglossie et le bilinguisme, où un individu parle deux langues, tandis qu'un groupe social utilise deux langues distinctes. Elle aborde également les langues véhiculaires, qui facilitent la communication entre des groupes parlant des langues différentes.

c) La communauté linguistique :

Une communauté linguistique est composée de locuteurs partageant des normes linguistiques communes. Bien que les groupes au sein de cette communauté aient des pratiques distinctes, ils partagent des attitudes sociales envers l'utilisation linguistique. La communauté linguistique peut être définie dès lors que ses membres partagent au moins une variété linguistique et les normes associées.

d) La variation :

La sociolinguistique étudie les variations linguistiques en fonction de la géographie, de l'âge, du sexe, de l'origine sociale et du contexte d'utilisation. Ces variations incluent les dialectes, les sociolectes, les idiolectes, les patois, les jargons, les sabirs, les pidgins et les créoles. Ces formes linguistiques résultent souvent de contacts entre différentes langues, conduisant à des phénomènes tels que l'interférence, l'emprunt, les langues approximatives, et les langues vernaculaires.

Ouvrage de référence

Boyer H., *Eléments de sociolinguistique: Langue, communication et société*, Dunod (2^e édition) 1996

Fishman J., *Sociolinguistique*, Nathan, Paris, 1971

Labov William, *Sociolinguistique*, Ed. De Minuit, 1976

Travail dirigé

Exercice01 classez les mots suivants dans le tableau suivant :

Éducation/Instruction/Savoir-faire/Connaissance/Devoir moral/Travail/
boulot/savoir/emploi.

Registre soutenu	registre standard	registre familier

Exercice02 classez les mots suivants dans le tableau suivant :

Flow/ Respawn /Freestyle/googler/ Mic Drop/ Kiffer / Noob /FOMO/Mêmes/ Swag/
TL;DR/Wesh/Loot.

Jargon de jeunesse	Jargon de Hipp-Hop	Jargon d'internet	Jargon de la culture Geek/ Games

Corrections :

Registre soutenu	registre standard	registre familier
Instruction	Éducation	Boulot
emploi	Connaissance	Savoir
Devoir moral	Travail	
Emploi		

Jargon de jeunesse	Jargon de Hipp-Hop	Jargon d'internet	Jargon de la culture Geek/ Games
Kiffer/ Swag/ Wesh.	Freestyle/ Flow/ Mic Drop	Googler/ TL;DR FOMO/ Mêmes	Respawn / Noob /Loot.

Le contenu de la séance /objectifs spécifiques

- Etudier l'histoire de la psycholinguistique ;
- Connaitre les branches de la psycholinguistique ;
- Connaitre les domaines d'application de la psycholinguistique.

L'histoire de La psycholinguistique

La naissance de la psycholinguistique est un chapitre important de l'histoire de la linguistique et de la psychologie. Le terme « psycholinguistique » a été créé en 1951 lors d'un séminaire d'été à l'Université Cornell, aux États-Unis rassemblant des linguistes et psychologues comme Osgood et Sebeok. Le premier ouvrage sur la psycholinguistique a été publié en 1953 dans lequel une synthèse entre les deux disciplines est présentée. En effet, les origines de la psycholinguistique remontent aux travaux pionniers de chercheurs tels que Chomsky, Piaget et Vygotsky dans le domaine du développement cognitif. Cependant, c'est au cours des années 1950 et 1960 que la psycholinguistique a véritablement pris son essor.

L'objet d'étude et méthode de la psycholinguistique

La psycholinguistique est une discipline récente qui se consacre à l'étude de la relation complexe entre le langage et la cognition. Elle examine comment les êtres humains acquièrent, comprennent, produisent et utilisent le langage. Pour atteindre ces objectifs, la psycholinguistique se fonde sur des objets d'étude spécifiques et des méthodes de recherche diverses.

L'objet d'étude principal de la psycholinguistique est le langage lui-même. Cela comprend la phonologie, qui se penche sur les sons du langage, le lexique, qui concerne le stock de mots et de concepts, la syntaxe, qui se concentre sur la structure des phrases et des énoncés, ainsi que la sémantique, qui explore la signification des mots et des énoncés. La psycholinguistique examine également comment le langage évolue au fil du temps, de l'acquisition précoce du langage chez les enfants au vieillissement et aux troubles du langage

chez les adultes. De plus, elle s'intéresse aux différents modes de communication, y compris la parole, l'écriture, la lecture, et même la langue des signes.

Les méthodes de recherche en psycholinguistique sont variées et font appel à une combinaison d'approches expérimentales et observationnelles. Les chercheurs utilisent des techniques telles que l'expérimentation contrôlée en laboratoire, l'imagerie cérébrale (comme l'IRM fonctionnelle), l'observation de corpus de langage naturel, les études longitudinales, et l'analyse statistique pour explorer les phénomènes linguistiques. Les expérimentations visent souvent à tester des hypothèses spécifiques sur la compréhension ou la production du langage, tandis que l'observation de corpus permet d'examiner les modèles linguistiques dans des contextes authentiques.

En plus de ces méthodes, la psycholinguistique se nourrit également de théories issues de la psychologie cognitive, des neurosciences, de la linguistique, et de la philosophie du langage. Ces disciplines convergent pour former un cadre multidisciplinaire qui permet d'aborder les questions complexes liées au langage et à la cognition humaine.

Les branches de la psycholinguistique

La psycholinguistique se divise en plusieurs domaines d'étude, à savoir :

1. L'acquisition du langage : Cela englobe la phonologie, le lexique, la syntaxe, le développement métalinguistique, et la considération du langage en tant qu'objet de réflexion.

2. Les mécanismes de traitement du langage : Ce champ se concentre sur la compréhension et la production du langage, y compris la reconnaissance et la production des sons de la parole, des mots parlés, l'analyse et la construction de phrases, ainsi que la compréhension de textes, la planification et l'organisation du discours.

3. Les troubles du langage : Ces troubles peuvent être classés en trois catégories, à savoir les troubles liés à des lésions cérébrales, les troubles du développement, et les troubles liés au vieillissement.

Ouvrage de référence

Jacques Mehler, Introduction. In *Langages*, 4^{ème} année, n°16, 1969, Psycholinguistique et grammaire générative, sous la direction de Jacques Mehler, pp. 3-15

Siouffi Gilles et Raemdonck Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 1999

Travail dirigé

La lecture et l'écriture constituent bien des opérations techniques et à ce titre elles supposent un jeu profondément abstrait de différenciations et de distinctions qu'on a malheureusement coutume de réduire à une affaire de perception qui serait en cause plus particulièrement dans la distinction des fameuses lettres p et q ou b et d ou qu'on oblitère en en appelant à la fameuse notion de « conscience phonologique ». L'enfant, au même titre que n'importe quel lecteur, ne voit pas les lettres : il les produit techniquement, à partir d'opérations qui n'ont plus rien à voir avec la perception, aussi bien dans la lecture que dans l'écriture. Pour autant, serait-il possible d'identifier une difficulté, voire un trouble, qui serait spécifique à la lecture et à l'écriture de ce point de vue technique ? La neurologie fournit sans ambiguïté la réponse à cette question : audelà de la fameuse alexie qui a fait couler beaucoup d'encre et qu'on ne parvient jamais à isoler de l'ensemble des manifestations cliniques dans lesquelles elle s'insère, elle montre qu'on ne peut observer de troubles de la lecture et de l'écriture sans qu'il y ait atteinte du repérage dans la sphère technique dans son ensemble¹⁷

¹⁷ Jean Giot, Anne Deneuve, Jean-Claude Quentel. La dyslexie, préoccupation sociale ou scientifique ?. Le français dans le mille, Les Miscellanées, 2013. ffhalshs-01973364

Questions :

1. Quelles sont les opérations mentionnées dans le texte en relation avec la lecture et l'écriture ?
2. Comment l'auteur caractérise-t-il le jeu de différenciations et de distinctions impliqué dans la lecture et l'écriture ?
3. Selon le texte, pourquoi la perception est-elle souvent considérée de manière réductrice dans le contexte de la lecture et de l'écriture ?
4. Quelle est la position de l'auteur concernant la fameuse notion de "conscience phonologique" dans le processus de lecture et d'écriture ?
5. Quelle comparaison l'auteur établit-il entre l'enfant et n'importe quel lecteur en ce qui concerne la vision des lettres ?
6. En quoi les opérations techniques de la lecture et de l'écriture diffèrent-elles de la simple perception selon l'auteur ?
7. Selon la neurologie, qu'est-ce qui est nécessaire pour observer des troubles de la lecture et de l'écriture ?
8. Quelle est la référence à la "fameuse alexie" et quelle est son importance dans le contexte des troubles de la lecture et de l'écriture ?
9. D'après le texte, pourquoi l'atteinte du repérage dans la sphère technique est-elle considérée comme cruciale pour comprendre les troubles de la lecture et de l'écriture ?

Réponses :

1. Les opérations mentionnées dans le texte en relation avec la lecture et l'écriture sont des opérations techniques.
2. L'auteur caractérise le jeu de différenciations et de distinctions comme étant profondément abstrait.
3. La perception est souvent considérée de manière réductrice car on la pense responsable de distinctions telles que celles entre les lettres "p" et "q" ou "b" et "d".

4. L'auteur remet en question la notion de "conscience phonologique", la qualifiant de fameuse, et suggère qu'elle obscurcit la compréhension technique de la lecture et de l'écriture.
5. L'auteur établit la comparaison selon laquelle l'enfant, tout comme n'importe quel lecteur, ne "voit" pas les lettres mais les "produit techniquement".
6. Les opérations techniques diffèrent de la simple perception car elles n'ont plus rien à voir avec la perception, aussi bien dans la lecture que dans l'écriture.
7. Selon la neurologie, il est nécessaire d'avoir une atteinte du repérage dans la sphère technique pour observer des troubles de la lecture et de l'écriture.
8. La "fameuse alexie" est mentionnée comme un trouble qui est difficile à isoler des autres manifestations cliniques liées à la lecture et à l'écriture.
9. L'atteinte du repérage dans la sphère technique est cruciale car, selon la neurologie, on ne peut observer des troubles de la lecture et de l'écriture sans cette atteinte.

Le contenu de la séance /objectifs spécifiques :

- Connaître les principaux concepts de la pragmatique ;
- Connaître le cadre théorique de la pragmatique ;
- Identifier les actes du langage.

La pragmatique

La pragmatique est l'un des domaines des sciences du langage qui remonte à la fin du 19e siècle par les travaux de Frege (1982/1971) et Russell (1906). Mais elle s'est développée grâce aux travaux de John Langshaw Austin et de Paul Grice qui sont souvent considérés comme les pionniers de cette discipline qui se base sur l'idée que certains énoncés sont en eux-mêmes l'acte qu'ils désignent.

« La pragmatique est d'abord une tentative pour répondre à des questions comme celles-ci : Que *faisons-nous* lorsque nous parlons ? Que *disons-nous* exactement lorsque nous parlons ? Pourquoi demandons-nous à notre voisin de table s'il *peut* nous passer l'aïoli, alors qu'il est manifeste et flagrant qu'il le *peut* ? *Qui* parle et à *qui* ? *Qui* parle et avec *qui* ? *Qui* parle et *pour qui* ? *Qui* crois-tu que je suis pour que tu me parles ainsi ? Qu'avons-nous besoin de savoir pour que telle ou telle phrase cesse d'être ambiguë ? Qu'est-ce qu'une promesse ? Comment peut-on avoir *dit* autre chose que ce que l'on *voulait dire* ? Peut-on se fier au sens littéral d'un propos ? Quels sont les usages du langage ? Dans quelle mesure la réalité humaine est-elle déterminée par sa capacité de langage ? »¹⁸

Ainsi, la pragmatique, en linguistique, explore la manière dont la signification du langage est façonnée par le contexte, les intentions des locuteurs et les aspects sociaux de la communication. Alors que la sémantique se concentre sur la signification des mots et des phrases, la pragmatique va au-delà, examinant comment le langage est utilisé pour atteindre des objectifs spécifiques dans des situations particulières. Elle s'intéresse aux nuances de la communication, aux implicites, aux actes de langage, et à la manière dont la compréhension

¹⁸Armengaud Françoise. *La pragmatique*, Paris, PUF, «Que sais-je ?», 2007, [p. 3]

va au-delà du simple décodage des mots. La pragmatique jette une lumière fascinante sur la dynamique complexe qui sous-tend nos interactions verbales, montrant que le sens d'une expression linguistique va bien au-delà de son sens littéral (la démarche sémantique) et est profondément ancré dans le contexte social et culturel (la démarche pragmatique).

Les actes du langage

Charles W. Morris définit cette discipline comme étant : « la pragmatique est cette partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usagers des signes ». A partir de cette définition, on voit que la pragmatique s'intéresse au sens du langage en mettant en évidence le rapport qu'entretiennent les locuteurs avec leur dire.

Dans son ouvrage, Dominique Maingueneau souligne que Charles Morris distinguait :
« trois domaines dans l'appréhension de tout langage, formel et naturel :

- 1) *la syntaxe, qui concerne les relations de signes aux autres signes;*
- 2) *la sémantique qui traite de leurs relations avec la réalité ;*
- 3) *la pragmatique qui s'intéresse aux relations des signes avec leurs utilisateurs, à leur emploi et à leurs effets. »¹⁹*

L'approche pragmatique se résume dans la citation de John Langshaw Austin : « quand dire, c'est faire » qui défend l'idée que certains énoncés sont en eux-mêmes l'acte qu'il nomme *performatifs*. Austin donne l'exemple du maire qui lorsqu'il prononce la formule rituelle « je vous marie », le mariage aura lieu par la seule énonciation de cette phrase. De même pour le baptême, lorsque le prêtre baptise un enfant ou lorsqu'une personne fait une promesse.

Ces énoncés performatifs sont des énoncés qui ne peuvent pas être vrai ou faux à l'opposition des énoncés constatifs.

Austin abandonne cette thèse après qu'il a constaté que la distinction les énoncés affirmatifs qui décrivent le monde et ceux qui accomplissent une action n'est pas assez tranchée.

Il propose donc une nouvelle classification des actes de langage en 3 catégories :

¹⁹ Maingueneau D., *les Termes clés de l'analyse du discours*, Edition du seuil, Paris, 1996, P. 65

- Les actes **locutoires** que l'on accomplit dès lors que l'on produit un énoncé (articulation et reformulation d'un énoncé correct sémantiquement et grammaticalement.)
- Les actes **illocutoires** que l'on accomplit en exprimant son intention.
- Les actes **perlocutoires** que l'on accomplit par le fait que l'énoncé produit a produit un effet sur l'interlocuteur.

Ouvrage de référence

Armengaud Françoise, *La pragmatique*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2007

Austin John L., *Quand dire, c'est faire*, Edition du seuil, 1970

Siouffi Gilles et Raemdonck Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 1999

Travail dirigé : les Actes du Langage

Exercice:

Identification des Actes Illocutoires

1. Lisez les énoncés suivants et identifiez le type d'acte illocutoire qu'ils représentent (déclaration, question, promesse, ordre, etc.) :

- "Pourriez-vous passer le sel, s'il vous plaît?"
- "Je t'assure que je serai là à l'heure."
- "Ferme la porte derrière toi."
- "Acceptes-tu de prendre cette responsabilité?"
- "Je jure de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité."

Partie 2 : Actes Locutoires et Actes Perlocutoires

2. Pour chaque énoncé de la partie 1, identifiez l'acte locutoire (la production physique des mots) et l'acte perlocutoire (l'effet escompté ou observé) :

a. Acte locutoire : _____

Acte perlocutoire : _____

b. Acte locutoire : _____

Acte perlocutoire : _____

c. Acte locutoire : _____

Acte perlocutoire : _____

d. Acte locutoire : _____

Acte perlocutoire : _____

e. Acte locutoire : _____

Acte perlocutoire : _____

Correction

Partie 1 : Identification des Actes Illocutoires

1. a. Acte illocutoire : Demande

b. Acte illocutoire : Déclaration

c. Acte illocutoire : Ordre

d. Acte illocutoire : Question

e. Acte illocutoire : Serment

Partie 2 : Actes Locutoires et Actes Perlocutoires

2. a. Acte locutoire : Demande de passer le sel.

Acte perlocutoire : Attendre une action de la part de l'interlocuteur (passer le sel).

b. Acte locutoire : Affirmation de la présence à l'heure.

Acte perlocutoire : Rassurer l'interlocuteur sur la ponctualité.

c. Acte locutoire : Ordre de fermer la porte.

Acte perlocutoire : Attendre que la porte soit fermée.

d. Acte locutoire : Question sur l'acceptation de la responsabilité.

Acte perlocutoire : Attendre une réponse affirmative ou négative à la question.

e. Acte locutoire : Serment de dire la vérité.

Acte perlocutoire : Créer une obligation morale de dire la vérité.

Le contenu de la séance /objectifs spécifiques

- Connaitre l'histoire de la linguistique énonciative ;
- Déterminer la situation d'énonciation ;
- Distinguer l'énonciation de l'énoncé ;
- Distinguer l'énoncé de la phrase.

La linguistique énonciative

La linguistique énonciative, également connue sous le nom de linguistique de l'énonciation, est une approche de l'étude du langage qui se concentre sur les actes de parole individuels et sur le locuteur en tant qu'agent actif dans le processus de communication. L'histoire de la linguistique énonciative est marquée par des développements importants qui ont contribué à sa naissance et à son évolution.

Les origines de la linguistique énonciative remontent aux travaux du philosophe et logicien autrichien Ludwig Wittgenstein au début du XXe siècle. Wittgenstein a mis en évidence l'importance du contexte dans la compréhension du langage, en insistant sur le fait que le sens des mots est profondément lié à l'usage qu'en font les locuteurs dans des situations spécifiques. Ses idées ont jeté les bases pour une approche du langage qui s'intéresse non seulement à la structure linguistique, mais aussi aux actes de parole concrets et aux circonstances dans lesquelles ils sont réalisés.

Cependant, c'est avec les travaux de linguistes français tels qu'Émile Benveniste, Algirdas Julien Greimas, et surtout Émile Bakhtine, que la linguistique énonciative a commencé à prendre forme de manière plus systématique. Émile Benveniste a joué un rôle majeur en introduisant la notion de "discours énoncé" (ou énoncé) dans sa réflexion linguistique. Il a exploré comment la parole est inséparable du locuteur et de son point de vue subjectif, ouvrant la voie à l'étude de l'énonciation.

L'œuvre d'Algirdas Julien Greimas, quant à elle, a approfondi la sémiotique narrative en mettant l'accent sur la manière dont les énoncés contribuent à la construction du sens et de l'histoire. Ses travaux ont montré que le sens d'un énoncé dépend de sa place dans une séquence plus large de discours.

Cependant, c'est le travail d'Émile Bakhtine qui a eu un impact majeur sur la linguistique énonciative. Il a mis en avant l'idée que le langage est essentiellement dialogique, impliquant un dialogue perpétuel entre locuteurs, et que le sens est co-construit dans des interactions sociales. Bakhtine a introduit le concept de "hétérogénéité" du discours, soulignant que les locuteurs intègrent constamment dans leur parole les voix et les points de vue des autres.

La notion de l'énonciation

Pour Orecchioni, l'énonciation consiste dans la « recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de "la distance énonciative") ».

Pour Maingueneau, chaque acte de communication est perçu comme un événement distinct qui se déploie entre un locuteur spécifique et un destinataire dans des circonstances particulières. Il catégorise cela dans le domaine de la parole, se démarquant ainsi de la langue en tant que système abstrait. Néanmoins, il établit une distinction cruciale entre chaque acte de communications individuelles et le concept global de l'énonciation, qui demeure invariant au sein de la diversité des actes de communication.

L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation.²⁰

Dans l'énonciation, nous considérons successivement l'acte même, les situations où il se réalise, les instruments de l'accomplissement. L'acte individuel par lequel on utilise la langue introduit d'abord le locuteur comme paramètre dans les conditions nécessaires à l'énonciation. Avant l'énonciation, la langue n'est que la possibilité de la langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours, qui émane d'un locuteur, forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour²¹

L'énoncé ancré et coupé

Le discours est un énoncé ancré lié à la situation d'énonciation c'est-à-dire que l'énoncé ancré dépend de la situation d'énonciation alors que l'énoncé coupé est indépendante. Autrement dit, les énoncés ancrés sont des énoncés incompréhensibles si les circonstances

²⁰ Benveniste Emile. L'appareil formel de l'énonciation . In: Langages, 5^e année, n°17, 1970. L'énonciation. p12

²¹ idem p12

de la situation d'énonciation sont ignorées. Par exemple : Aujourd'hui, je l'ai rencontré au marché et je l'invité chez-moi ce soir.

En revanche, les énoncés coupés peuvent être compris et précisé. Par exemple : Il était une fois, une petite fille qui s'appelait Maria qui vivait avec sa mère en Espagne.

Pour connaître la situation d'énonciation d'un énoncé, il faut poser les questions suivantes : Qui parle ? À qui ? Où ? Quand ? De qui ?

Donc, dans l'énoncé encre (discours) on emploie :

Les temps verbaux : Le présent de l'indicatif, le passé composé, le futur ...

Les pronoms : Je, tu, nous, vous, le mien, le tien ...

Les adverbes de temps : Maintenant, demain, hier ...

Les adverbes de lieu : Ici, à cet endroit ...

La ponctuation du discours : Tirets, guillemets, deux points, point d'interrogation ...

Ouvrage de référence

Emile Benveniste, *Problèmes de Linguistique Générale*, Gallimard, Paris, 1974

Kerbrat Orrechioni C., *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, 2002

Travail dirigé

Identifiez si chaque énoncé est "ancré" ou "coupé". Si l'énoncé est ancré, indiquez la phrase à laquelle il fait référence.

1. Après avoir résolu l'énigme, elle a souri.
2. Il a commencé à lire le livre, mais il ne pouvait pas s'arrêter.
3. Le chien aboyait toute la nuit, perturbant le voisinage.
4. Il est arrivé en retard à la réunion, ce qui a agacé tout le monde.
5. Ayant terminé ses devoirs, il est sorti faire du jogging.
6. Le gâteau était délicieux, mais il manquait quelque chose.
7. Elle a trouvé les clés qu'elle cherchait dans le tiroir de la cuisine.
8. Le soleil se couchait, colorant le ciel de nuances d'orange et de rose.

Réponses :

1. Ancré- Il fait référence au moment où elle a résolu l'énigme.
2. Ancré- Il fait référence au fait qu'il ne pouvait pas s'arrêter de lire le livre.
3. Coupé - L'énoncé peut être compris indépendamment.
4. Ancré- Il fait référence à son arrivée en retard à la réunion.
5. Ancré- Il fait référence au fait qu'il est sorti faire du jogging après avoir terminé ses devoirs.
6. Ancré- Il fait référence au fait que le gâteau était délicieux mais manquait quelque chose.
7. Coupé - L'énoncé peut être compris indépendamment.
8. Coupé - L'énoncé peut être compris indépendamment.

Exercice 02

Relever les éléments qui renvoient à la situation d'énonciation dans le texte suivant :

« En ce jour ensoleillé, je déambulais dans le parc, observant les feuilles qui dansaient avec le doux murmure du vent. Les oiseaux gazouillaient mélodieusement, créant une symphonie naturelle qui enveloppait l'atmosphère. Soudain, une fragrance envoûtante m'a attiré vers une petite boulangerie dissimulée à l'angle de la rue. À l'intérieur, le boulanger passionné s'affairait derrière le comptoir, pétrissant la pâte avec une concentration palpable. Les arômes réconfortants de pain frais et de croissants dorés remplissaient l'air, suscitant une délicieuse anticipation. »

Réponses :

- 1. Pronoms personnels :** Les pronoms personnels tels que "je" dans "je déambulais" indiquent clairement la présence de la personne qui raconte l'histoire. C'est un élément clé de la situation d'énonciation.
- 2. Indications temporelles :** L'expression "en ce jour ensoleillé" ancre l'énoncé dans un moment spécifique, renvoyant ainsi à la situation d'énonciation.
- 3. Verbes à la première personne :** Les verbes d'action, tels que "j'ai attiré", "je savourais", impliquent directement le locuteur dans l'action, soulignant sa présence dans la scène décrite.

Cours n°19 : L'ethnolinguistique

Le contenu de la séance /objectifs spécifiques :

- Etudier l'histoire de l'ethnolinguistique ;
- Connaître l'objet d'étude de l'ethnolinguistique ;
- Connaître les domaines de l'ethnolinguistique.

La naissance de l'ethnolinguistique

L'origine du terme « ethnos », associé à la notion de peuple et de linguistique, remonte au 18e siècle en Allemagne. Cependant, au 19e siècle, ce concept a été progressivement éclipsé par la « philologie ». Ce n'est que vers la fin du siècle que les travaux de deux éminents linguistes, l'Américain Witney et Ferdinand de Saussure, ont permis au terme "ethnos" d'adopter sa signification moderne.

Jusqu'à cette période, les discours linguistiques étaient influencés par les idées évolutionnistes et le darwinisme. Vers les années 1870, une nouvelle perspective a émergé, reconnaissant enfin les langues vivantes et leur importance en tant qu'institutions sociales. Saussure a introduit la notion d'autonomie externe de la langue, mettant en avant sa cohérence interne, et soulignant que la valeur des éléments linguistiques découle de leurs relations mutuelles.

Les disciples de Saussure ont appliqué cette méthodologie scientifique à divers domaines des sciences du langage, y compris la phonologie (comme Troubetzkoy et Jakobson), la syntaxe (comme Hjelmslev et Martinet), la sémantique formelle (comme Hjelmslev et Greimas), l'étude des changements dans les systèmes linguistiques (comme Haudricourt, Martinet et Benveniste), ainsi que la pathologie du langage (comme Jakobson).

L'avènement du structuralisme a marqué un tournant, caractérisé par la tautologie du langage, selon laquelle la signification était déduite de la distribution des éléments linguistiques, un concept promu par Bloomfield. Cela a entraîné une séparation entre le langage et la société, avec un accent sur l'étude des formes. En revanche, pour Chomsky, le

langage était considéré comme un ensemble de règles pour produire des phrases, une perspective plus proche de la psychologie.

Définition de l'ethnolinguistique :

L'ethnolinguistique peut être définie comme l'étude de la manière dont la langue et la culture interagissent au sein des groupes humains. Elle explore comment la langue est un reflet des pratiques culturelles, des croyances, des valeurs, de l'histoire et de l'identité d'une communauté donnée comme souligne Geneviève Calame-Griaule dans ces termes « *L'ethnolinguistique serait concernée [...] par la relation de la société à la parole, au sens d'actualisation de la langue dans la communication*²² ». L'ethnolinguistique examine aussi les multiples dimensions de cette relation, y compris la manière dont la langue influence la culture et inversement. Elle s'intéresse également aux variations linguistiques au sein des groupes ethniques, ainsi qu'aux dynamiques de contact linguistique entre différentes communautés.

La définition et l'objet de l'ethnolinguistique

L'ethnolinguistique est une branche interdisciplinaire des sciences humaines qui se penche sur l'étude de la relation complexe entre la langue et la culture au sein des sociétés humaines. Cette discipline cherche à comprendre comment les langues sont intrinsèquement liées aux groupes ethniques, aux communautés et aux cultures qui les pratiquent. Pour saisir pleinement la portée de l'ethnolinguistique, il est essentiel de définir à la fois son objet d'étude et son domaine d'application.

Les domaines de l'ethnolinguistique :

- 1. Langue et culture :** L'ethnolinguistique explore comment la langue est ancrée dans la culture. Elle examine la façon dont les termes, les expressions, les métaphores et les rituels linguistiques reflètent et façonnent les valeurs, les coutumes et les traditions d'un groupe ethnique donné. Les pratiques linguistiques, telles que les tabous sur certaines paroles, les formules de politesse, les expressions idiomatiques et les dialectes, sont toutes des manifestations de cette relation étroite.

²² Calame-Griaule, Geneviève, *Langage et cultures africaines : essais d'ethnolinguistique, études*, Paris, F. Maspero, 1977, p364

2. Identité ethnique : L'ethnolinguistique étudie comment la langue est intrinsèquement liée à l'identité ethnique. Les langues servent souvent de symboles d'appartenance à un groupe culturel spécifique, renforçant le sentiment d'identité chez les locuteurs. Les variations linguistiques au sein d'un groupe ethnique peuvent également être un moyen de définir des sous-groupes ou des identités régionales.

3. Contact linguistique : L'ethnolinguistique analyse les conséquences du contact linguistique, telles que les emprunts linguistiques, les influences mutuelles entre les langues, et comment ces interactions peuvent affecter la dynamique culturelle et sociale entre les groupes.

4. Endangerment des langues : Un aspect crucial de l'ethnolinguistique est la documentation et la préservation des langues en danger. Beaucoup de langues minoritaires et autochtones sont menacées de disparition, et l'ethnolinguistique contribue à sensibiliser à cette question et à prendre des mesures pour préserver la diversité linguistique.

Ouvrage de référence

Jeanine Fribourg. *Vers l'ethnolinguistique*. La Linguistique, PUF, 1978, Vol. 14-. fasc. 2, pp.103-116. hal-00468109

Pottier Bernard, « Le domaine de l'ethnolinguistique ». In : *Langages*, 5^{ème} année, n°18, 1970. L'ethnolinguistique, sous la direction de Bernard Pottier. pp. 3-11.

« Langue et culture », « linguistique anthropologique », « sociolinguistique », « langue, pensée et réalité », sont autant de formulations exprimant les relations entre les langues et les cultures, au sens le plus large du terme. L'ethnolinguistique sera l'étude du message linguistique en liaison avec l'ensemble des circonstances de la communication. Les linguistes-de-cabinet se préoccupent de la langue en tant que code, ou squelette. Ils méconnaissent les produits de la langue (les textes oraux ou écrits) et les liens entre la langue et des éléments para-linguistiques, qui sont souvent déterminants. Le « terrain » peut être en effet aussi bien le boulevard Saint-Michel que la Terre de Feu. Le structuralisme étroit rejette l'intonation, les gestes, les connotations, les champs sémantiques d'expérience, etc., parce que ces caractéristiques ne se prêtent pas aussi facilement que les phonèmes ou les modèles syntaxiques à des descriptions exhaustives et harmonieuses. On trouvera ci-après une évocation des principaux problèmes, selon un plan qui tente de couvrir le domaine ethnolinguistique. A. — Langue et vision du monde. 1. Les taxinomies linguistiques : les taxinomies lexicales; les taxinomies grammaticales; les universaux. 2. Les théories : les ethnolinguistes; la glottochronologie. B. — Les réflexions sur le langage et les langues. 3. Ethnothéories du langage. 4. Les interprétations : motivation, synesthésie, connotation. 5. Les représentations : graphiques et sonores. C. — Langue et communication. 6. Les types de langages : les situations linguistiques; les langues particulières; les types de locuteurs. 7. Les usages : les types de discours; les procédés; les comportements. 8. L'acculturation : les contacts de langues; alphabétisation et enseignement.²³

Lisez attentivement le texte au dessus et répondez aux questions suivantes :

1. Quelles sont les différentes formulations évoquées dans le texte pour exprimer les relations entre les langues et les cultures ?
2. Comment l'ethnolinguistique est-elle définie dans le texte, et quelle est la portée de son étude ?
3. Quelle est la critique formulée à l'encontre des linguistes-de-cabinet, et qu'est-ce qu'ils méconnaissent selon le texte ?
4. Quelles sont les dimensions du "terrain" évoquées dans le texte, et pourquoi ces différents terrains sont-ils pertinents pour l'ethnolinguistique ?
5. Identifiez les principales catégories de taxinomies linguistiques évoquées dans le texte et donnez un exemple de chacune.

²³ Pottier Bernard. Le domaine de l'ethnolinguistique. In: *Langages*, 5^e année, n°18, 1970. L'ethnolinguistique, sous la direction de Bernard Pottier. p. 3

6. Qu'est-ce que l'ethnothéorie du langage, et pourquoi est-elle mentionnée dans le contexte de l'ethnolinguistique ?
7. Donnez des exemples des différentes représentations du langage évoquées dans le texte, tant graphiques que sonores.
8. Explorez les types de langages mentionnés dans le texte et fournissez un exemple pour chaque catégorie.
9. Quels sont les différents usages de la langue discutés dans le texte, et comment ces usages sont-ils liés à la culture ?
10. En quoi consiste l'acculturation dans le contexte linguistique, et comment cela se manifeste-t-il dans les contacts de langues selon le texte ?

Correction :

1. Les différentes formulations évoquées sont "Langue et culture", "linguistique anthropologique", "sociolinguistique", "langue, pensée et réalité".
2. L'ethnolinguistique est définie comme l'étude du message linguistique en liaison avec l'ensemble des circonstances de la communication. Le "terrain" peut être aussi bien un boulevard urbain qu'un lieu reculé comme la Terre de Feu.
3. Les linguistes-de-cabinet se préoccupent de la langue en tant que code et méconnaissent les produits de la langue ainsi que les liens entre la langue et des éléments paralinguistiques.
4. Les différents terrains mentionnés sont le boulevard Saint-Michel et la Terre de Feu. Ces terrains sont pertinents car l'ethnolinguistique étudie le message linguistique dans diverses circonstances de communication.
5. Les principales catégories de taxinomies linguistiques sont les taxinomies lexicales, les taxinomies grammaticales, et les universaux. Exemple : taxonomie lexicale - catégorisation des noms d'animaux.

6. L'ethnothéorie du langage est la manière dont une communauté conçoit, explique et utilise son langage. Elle est mentionnée car elle est importante dans le domaine de l'ethnolinguistique.
9. Exemples des différentes représentations du langage : graphiques (écriture, schémas) et sonores (prononciation, intonation).
10. Les types de langages sont les situations linguistiques, les langues particulières, et les types de locuteurs. Exemple : langage juridique, langage enfantin.
11. Les usages de la langue incluent les types de discours, les procédés, et les comportements. Exemple : discours politique, procédés rhétoriques, comportement langagier en contexte professionnel.
12. L'acculturation dans le contexte linguistique concerne les contacts de langues, l'alphabétisation, et l'enseignement des langues. Elle se manifeste par l'influence mutuelle des langues en contact.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Armengaud Françoise, *La pragmatique*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2007
- Baylon C. et Fabre P., *Initiation à la linguistique*, Nathan, France, 1990
- Bloomfield Leonard, *Langage*, Trad., franc. Le langage, Paris, Payot, 1970.
- Boyer H., *Éléments de sociolinguistique: Langue, communication et société*, Dunod (2^e édition) 1996.
- Chomsky Noam, *Structures syntaxiques*, Paris, Le seuil, 1969.
- Chomsky Noam, *Aspects de la théorie syntaxique*, MIT Press, 1965, trad.
- Chomsky Noam, *Questions de sémantique*, Paris, Le seuil, 1927
- De Saussure Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot , 1980
- Fishman J., *Sociolinguistique*, Nathan, Paris, 1971
- Frédéric François, *La linguistique*, Paris, P.U.F., 1980.
- Jakobson Roman, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963.
- Jakobson, Roman, « Romantické vseslovanstvf - nova slavistika ». In Cino Prague, 31 octobre, p. 10-12 [Le panslavisme romantique, une nouvelle slavistique]. 1929
- Kerbrat Orecchioni C., *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, 2002
- Labov William, *Sociolinguistique*, Ed. De Minuit, 1976
- Lyons John, *Linguistique générale*, Larousse, Paris, 1970
- Lyons John, *Éléments de Sémantique*, Larousse, 1978
- Maingueneau D., *Les Termes clés de l'analyse du discours*, Edition du seuil, Paris, 1996
- Maingueneau Dominique, *Approche de l'énonciation en linguistique française*. Hachette, Paris, 1981
- Martinet André et al., *La linguistique, Guide alphabétique*, Denoël, Gonthier, 1969.
- Martinet André, *Éléments de Linguistique générale*, Paris, P.U.F., 1980.
- Martinet André, *Pour une linguistique des langues*, in linguistique, V. 37. 1/2, Paris, P.U.F., 2000
- Meillet A., *Linguistique Historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1921
- Moeschler Jacques, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, A. colin, 2000
- Mounin Georges, *Clefs pour la linguistique*, éditions Seghers, Paris 1971
- Mounin Georges, *La linguistique du 20e siècle*, Paris, P.U.F., 1975.

- Pottier Bernard. Le domaine de l'ethnolinguistique. In: *Langages*, 5^e année, n°18, 1970. L'ethnolinguistique, sous la direction de Bernard Pottier
- Roman Jakobson, *Six leçons sur le son et le sens*, Editions de Minuit, 1976.
- Siouffi Gilles et Raemdonck Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 1999
- Tamba Irène, *La sémantique*, PUF, Que sais-je ?, 2005
- Tellier C. *Éléments de syntaxe de Français*, Gaentan Morin Editeur, Montréal, Canada, 1995
- Tamine, J., G., *La grammaire, phonologie, morphologie, lexicologie*, Paris, Armand Colin, 1990.
- Troubetskoy, *Principes de phonologie*, Klincksieck, 1957
- Wartburg Von W., *Problèmes et méthodes de la linguistique*, Paris, P.U.F, 1969.

Dictionnaires

- Dubois Jean et al., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 2002
- Mounin Georges, *Dictionnaire de la linguistique*, Presses Universitaires de France, PUF, 1974
- Larousse Pierre, *Le Grand dictionnaire encyclopédique*, Larousse, Paris, 1986.

Article en ligne

<https://alf.asso-web.com/uploaded/la-linguistique-cle.pdf> consulté le 20/06/2022

<https://wikimonde.com/article/Gloss%C3%A9matique> consulté le 01/03/2023